

# SAINT-CANNAT

MAI 2018 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



.....

## L'ARUM ET LA LIBELLULE

Fleurs et passion *P. 5*

.....

- Location de meublés de tourisme  
*P. 27*
- Le CCAS acteur auprès des parents  
*P. 30*

3 | ÉDITO

ACTUALITÉS

4-7

Hommage à Arnaud Beltrame  
Accueil des nouveaux arrivants  
L'Arum et la Libellule - fleurs et passion  
Guillaume Chapuis, artiste et humaniste  
Zoom sur les danseuses de Geste et Harmonie  
Boris Gautier, graine de champion  
L'appli des sportifs

INFORMATIONS MUNICIPALES

8-18

Rythmes scolaires  
Inscription aux écoles - mode d'emploi  
Services périscolaires  
Infos pratiques  
Commémoration du 19 Mars 1962  
Épicerie sociale & solidaire  
CONSEILS MUNICIPAUX  
Du nouveau à la Police Municipale

VIE ÉCONOMIQUE

19-23

Nouveaux commerces sur la commune  
Le marché à Saint-Cannat  
La fête de la Pile - 11<sup>ème</sup> édition  
Activités économiques  
Vitrines et métiers en action  
La clinique équine de Provence  
Évènements autour du vin  
Nuit des Bacchanales

URBANISME & ENVIRONNEMENT

24-29

Infos Environnement  
Du changement et des projets à l'AMAP  
Infos Transport  
Travaux  
Compteurs Linky  
Éco-rénovez !  
Locations courte durée

ENFANCE ET JEUNESSE

30-35

Le CCAS acteur auprès des parents  
Crèche Lou Cannat'iou  
Théâtre musical - Spectacle de danse  
Vide-greniers au profit des écoles  
Activité théâtrale Champ libre  
Le fil d'Ariane à la Belle Récré  
La Belle Récré, festival pour toute la famille  
Bons plans pour les jeunes  
Stages sportifs

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI 1945

Organisées par la Municipalité de Saint-Cannat et la FNACA

10h45 Rendez-vous à la Pile, au Monument commémoratif des aviateurs américains  
11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie  
11h45 Cortège vers le cimetière  
12h00 Apéritif offert par la Municipalité salle Jean-Claude Revol

COMMÉMORATION DES MARTYRS DE SAINTE-ANNE LE 12 JUIN

9h Départ en car - Rendez-vous devant la Cave Coopérative  
10h Cérémonies au Mémorial de Sainte-Anne

SOLIDARITÉ

36

L' Ehpad Intercommunal St Cannat - Lambesc  
Libère ton génie pour l'Afrique

CULTURE

37-41

Bibliothèque Edmonde Charles-Roux  
École municipale de musique  
Éclats de rire à Féminin Plurielle 2018  
Quelques temps forts de l'équipe Culture  
Programme Jazz à Saint-Cannat  
70<sup>ème</sup> édition du Festival d'Aix

CULTURE ET TRADITION

42-45

Les Amis du Vieux Saint-Cannat  
Les manifestations d'été du Comité des Fêtes  
L'agenda estival de Faï Avans  
Syndicat d'initiative au fil des saisons  
Tradition au Printemps Prouvençau  
Les sections du Foyer Rural  
Aroma de Caï

SPORT ET BIEN-ÊTRE

46-49

La GV se met au vert  
Le AC Lambescain  
Fitness Academy  
Développement personnel  
Le yoga de Samara  
Cross training & zoom sur la boxe Thaï  
Le sporting club dans la continuité  
Handball Concernade  
Hommage Albert Leclerc

ÉTAT CIVIL

50

Naissance - Mariage - Décès

POINT DE VUE

51

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication : Dominique Camhi et son équipe : Joël Levi-Valensi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cany - Rédaction et couv : Dominique Camhi - Conception et réalisation : COMN'CO, Stéphanie Robas 06 14 8 04 20



ÉDITO

PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat  
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône  
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Cher(ère)s Administré(e)s,

Enfin les beaux jours arrivent après de nombreuses périodes pluvieuses qui ont permis aux réserves hydriques de se reconstituer et à la végétation de se développer. De ce fait, la masse combustible de nos forêts va s'accroître, risquant d'apporter de la matière aux feux de forêts. Afin de limiter les risques, il faut espérer quelques épisodes pluvieux avant l'été, mais il faut surtout agir pour **respecter les obligations légales de débroussaillage**. Le feu de l'été dernier n'a fait que confirmer cette impérieuse nécessité.

Comme nous vous l'avions indiqué dans l'édition de septembre 2017, le travail d'enlèvement des bois brûlés a été activé dans des délais très courts, conformes au calendrier prévu et avec une maîtrise des coûts bien équilibrée. Il reste désormais un paysage "lunaire" qui provoque tristesse et désolation.

La fin du printemps et le début de l'été vont connaître une amplification des activités associatives : spectacles en plein air, galas annuels, manifestations de fin de saison, fêtes traditionnelles, tournois... Vous constaterez, au travers des programmes développés dans nos colonnes, la diversité et la densité des activités proposées par toutes les associations qui œuvrent avec passion et dévouement. Félicitons-en leurs Présidents, leurs bénévoles et leurs animateurs.

Cela ne peut qu'inciter la Municipalité à améliorer encore l'offre de locaux et d'équipements pour développer cette vie associative, au travers des projets d'investissements que nous avons lancés.

En outre, nous maintenons nos efforts de soutien en matière de subventions pour faciliter la gestion financière des associations. Ça peut paraître logique, mais ce n'est pas évident partout, dans un contexte budgétaire de plus en plus serré. Nous avons heureusement des partenaires fiables comme le Conseil départemental, mais aussi la Métropole dans le cadre du respect des engagements pris par l'ex CPA et toujours respectés à ce jour, mais avec des perspectives quelque peu inquiétantes.

Parallèlement à la recherche du maximum d'aides, nous avons accru la rigueur budgétaire qui a toujours été notre règle et nous nous sommes employés à optimiser nos recettes sans augmenter la pression fiscale. Cela nous a permis de dégager de bons résultats et d'améliorer nos capacités d'action dans le respect des équilibres budgétaires.

Toutes ces actions ont été possibles grâce aux efforts constants de la part du personnel communal qui s'est trouvé amoindri au cours des derniers mois et que l'on souhaite revoir rapidement au complet dans toutes ses composantes.

Nous vous donnons rendez-vous dans toutes les manifestations des semaines et des mois à venir pour profiter des animations conviviales qui contribuent à la qualité de vie dans notre village.

Bien cordialement

## HOMMAGE À ARNAUD BELTRAME et aux victimes de Trèbes

Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, officier adjoint commandement du groupement de gendarmerie départementale de l'Aude, a succombé, dans la nuit du 23 au 24 mars, aux blessures dont il a été victime lors de l'attaque terroriste survenue le 23 mars, dans un supermarché de Trèbes (11), attaque qui a aussi coûté la vie à Christian Medves, Jean Mazières et Hervé Sosna. L'officier est décédé comme il aura vécu, avec courage et abnégation.



Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame  
©2018/GendCom-Ministère de l'Intérieur

En s'offrant en échange, « le lieutenant-colonel Beltrame a sauvé la vie d'une otage civile, faisant preuve d'un courage et d'une abnégation exceptionnels », a déclaré, au matin du 24 mars, le président de la République, dans un communiqué de presse.

« Au cœur de l'action, il a fait preuve d'un sang-froid exceptionnel et a illustré les vertus militaires d'une manière éclatante, qui mérite respect et admiration de la Nation tout entière. [...]

Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame est mort au service de la Nation, à laquelle il avait déjà tant apporté. En donnant sa vie pour mettre un terme à l'équipée meurtrière d'un terroriste djihadiste, il est tombé en héros », a déclaré Emmanuel Macron, avant d'appeler « chaque Français à honorer sa mémoire ».

Notre Maire a adressé des courriers de condoléances aux Autorités de Gendarmerie.

Un hommage national lui a été rendu le mercredi 28 mars ainsi qu'aux autres victimes de l'attentat.

La Municipalité de Saint-Cannat s'est associée à cet hommage en fin de matinée devant la Mairie, place de la République, respectant une minute de silence. Elle a mis à disposition des registres à la signature de la population. Ils ont été transmis au Maire de Trèbes.



La cérémonie d'hommage, discours Jacky Gérard, Maire de St Cannat avec la présence du Major Thierry Bouillard, son Adjoint à côté du Curé, le Père Joseph

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS Une rendez-vous sympathique

Pour rencontrer les Saint-Cannadens nouvellement installés sur la Commune, la Municipalité organise un apéritif convivial le samedi 16 juin au cœur du Festival La Belle Récité à partir de 11h au jardin Joseph Richaud ! Cette rencontre sera clôturée par les "Paroles en Festival" de la Cie Amarande.

Les nouveaux arrivants que nous n'avons pas encore contactés peuvent se faire connaître. Monique Guillet, Conseillère Municipale, déléguée au CCAS, 06 16 46 79 06



©M. Iglesias

## UNE EXPOSITION D'ART FLORAL "DE HAUT NIVEAU"

Sous la houlette de Catherine Gérard, les élèves de l'art floral de l'Arum et la Libellule exposaient en avril dernier à l'Espace Yves Montand de très belles créations de bouquets sur le thème "Au fil du temps", merveilleusement réalisées pour un réel plaisir des yeux. Toutes ont fait preuve de créativité et d'originalité !

Des compositions qui ont séduit Gérard Ru, Juge international d'art floral, qui a félicité un travail "de haut niveau". Travail qui a nécessité deux mois de préparation intense.

Les passionnés et les curieux on même pu assister à une démonstration en live sur la scène de la salle 4 Septembre, animée par Catherine Gérard aux côtés de Michèle Enel de "L'Atelier d'Art Floral" de Mougins, de Simone Barret des "Oiseaux de Paradis" de Marseille et de Nathalie Roussel de "Parfums & couleurs" de St Jean de Ceyrargues. 8 structures au total qui ont présenté l'utilisation de divers matériaux au fil du temps...

Il est trop rare de pouvoir découvrir une telle exposition dans ce domaine dans notre région et, lors de l'inauguration,



Cathy Gérard et une partie des artistes de l'Arum et la Libellule

NB : Les artistes de l'Arum et la Libellule : Nadia Allard, Sylvia Amiel, Jackie Bertil, Marie-Paule Bourgues, Maryse Boutière, Danièle Brun, Odile Brun, Maryse Cadière, Marie-Line Castaldi, Jacqueline Cruciani, Joëlle Delaunay, Christine Fayet, Claudia Fiore, Vanessa Fournier,

Catherine Gérard a remercié France Bleu Provence, le soutien logistique du Comité des Fêtes, du Foyer Rural, du Syndicat d'Initiative et l'aide financière de la Municipalité de St Cannat, du Département des Bouches-du-Rhône et de la Caisse d'Épargne. Elle a été ravie d'accueillir parmi les nombreux élus présents Mireille Jouve, Sénatrice des Bouches-du-Rhône, et Hélène Gente, Conseillère départementale. Félicitations à cette équipe qui a donné au village un air de printemps bien fleuri !

St Cannat Communication



Après le show, Michèle Enel, Nathalie Roussel, Simone Barret et Cathy Gérard

Marie-Thérèse Francou, Christine Frizonet, Michèle Giraud, Françoise Gongora, Paule Ivarra, Eliane Mayol, Marie-Claude Moreau, Axelle Monier, Stéphanie Node-langlois, Francine Pale, Jacqueline Sachello, Marie-France Seghetti, Evelyne Smadja.

## GUILLAUME CHAPUIS, ARTISTE ET HUMANISTE

Écrivain, poète, comédien et metteur en scène, Guillaume Chapuis s'est installé à Saint-Cannat depuis un peu plus d'un an maintenant.



Après avoir travaillé dans l'entreprise en marketing, à 30 ans il monte sa boîte dans les énergies renouvelables, puis choisit de devenir coach d'organisation dans lequel l'humain et le sens prennent toute leur place, où l'attention est portée au

développement de chacun/e dans ses talents, sa singularité et sa contribution à la dynamique collective.

La passion du théâtre

Il enrichit ainsi une capacité d'observation et d'écoute en lien avec sa vision du monde et de l'autre, une aptitude propre à nourrir sa passion pour le cinéma, la mise en scène et le jeu d'acteur qu'il expérimente parallèlement à sa carrière professionnelle en démarrant sur les planches à Lambesc.

Il co-fonde en 2010 la troupe de théâtre amateur LeZ'Ensoleillés puis fonde et co-organise le festival Lambesc en Scène qui a vu le jour en 2011 avec plus de 1200 spectateurs dès son lancement.

En 2015, il écrit et met en scène un premier spectacle - que nous avons programmé à St Cannat.- "Debussy, Aquarelles Intimes", récital piano-voix théâtralisé dans lequel il joue le rôle d'un aristocrate racontant la vie et l'œuvre de Debussy.

Premier roman

C'est en 2017 que Guillaume Chapuis écrit et publie un premier livre. "Le Cirque de la Solitude" est un roman initiatique. Le parcours d'un adolescent orphelin en quête de sens, qui a grandi sur une île méditerranéenne où le poids du non-dit et de la tradition vont générer un appel à l'aventure.

En 2018, il finalise l'écriture d'une nouvelle et démarre un second roman.

Ateliers d'écriture

Vous pourrez aussi vivre l'écriture au travers des ateliers qu'il anime : WriteFullNess "La fabrique à écrire". Des ateliers d'écriture "centrés sur la conscience de soi, des autres et du monde. Sur l'ici et maintenant, le lâcher prise, l'alignement Tête-Cœur-Corps".

St Cannat Communication

www.guillaumechapuis.com

NB : Le Cirque de la Solitude est disponible en e book et livre broché sur Amazon.

## FÉLICITATIONS AUX DANSEUSES DE GESTE & HARMONIE !

2018 a débuté le 27 janvier sur le thème de l'amitié avec "Cœur d'ange", spectacle au profit des enfants en fin de vie, dont les bénéfices permettent de leur offrir de beaux moments avec leur famille. Les élèves des cours supérieurs d'Axelle entourées des élèves d'Évidanse, école de Pierrevert, ont dansé sur "La bohème" de Charles Aznavour.

Plus récemment, lors des **Rencontres Départementales Chorégraphiques** à Martigues au Théâtre des Salins et au Site Pablo Picasso en mars, 5 groupes de l'école étaient représentés, 3 en classiques et 2 en jazz sur des thèmes très différents.

### Les Classiques et les Inter Jazz à l'honneur

Entourées de leurs professeurs Axelle et Nathalie, de notre présidente et de parents, nos élèves ont fait honneur à notre association. Les plus jeunes élèves Classiques d'Axelle et les Inter Jazz de Nathalie, ont été retenues pour participer aux rencontres Régionales chorégraphiques à Miramas les 4, 5 et 6 mai avec "Une soirée pyjama" et "Tendre rébellion". Une récompense pour nos professeurs, qui ont su "s'adapter" aux attentes chorégraphiques très particulières de la Fédération Française de Danse !

Les élèves "avancées" n'ont pas démerité avec "Ordre et désordre" et "Point de non-retour", deux belles chorégraphies exécutées avec aisance et harmonie.



Les danseuses de "Ordre et désordre"

### Jeunes danseuses émérites au Stage de perfectionnement

Aline Brouard, Marie Pelissier et Maëlys Moygnier composaient le groupe de jeunes danseurs du Stage de perfectionnement 2017/2018. C'est avec fierté que nous avons pu les voir évoluer sur la scène d'un théâtre !

Deux autres de nos élèves, Nelly Martinez et Coline Ghilliaza, ont été sélectionnées pour participer au Stage de perfectionnement des Jeunes Danseurs qui aura lieu sur plusieurs week-ends de l'année 2018/2019 et qui aboutira à une chorégraphie de présentation pour le Palmarès des Rencontres chorégraphiques 2019.

Pour les élèves "supérieures" de Christelle, ce fut une après-midi "Bolchoï" en compagnie de "Gisèle".



Les danseuses de "Point de non retour"

Sophie Roux,  
Pour la Présidente Corinne Martinez  
Geste et Harmonie  
06 70 56 46 60  
gesteetharmonie@free.fr  
gesteetharmonie.wordpress.com



## Galas de danse

Espace Aixagone 20h30

**Vendredi 29 juin** Spectacle des plus jeunes

"En route vers les contes"

**Samedi 30 juin** "Sur le parvis de Notre-Dame"

Réservations

Samedi 23 juin

8h-14h Salle Francis Artaud



Les danseuses de "Soirée pyjama" - ©G&H



Le 2 février à l'AG de l'école

## Une AG émouvante

Le 2 février dernier lors de notre Assemblée générale c'est un autre pilier (après Martine en 2017) qui nous quitte. Magali Fiandino, après 20 ans de dévouement et de présence sans failles, va nous manquer ! Une pensée également pour Manon Canicio qui part aussi vers une autre vie pour poursuivre ses études. Et... bienvenue à Marie Charlotte Olivieri et Gabrielle Tartaruga qui tentent le grand plongeon dans notre bureau !

## BORIS GAUTIER, GRAINE DE GRAND CHAMPION

La qualification du jeune Boris Gautier qui a brillé le 12 novembre dernier lors du championnat PACA de Kick-boxing avec une place en championnat de France 2018, a de quoi nous épater !



©K. Gautier

Il n'a que 14 ans et son palmarès est déjà impressionnant !

Déjà vice-champion Paca 2015 et champion Paca 2016 de Kick-boxing, champion Paca 2015 et vice-champion de France 2016 de Muay-thaï, vice champion Paca 2016 de K-1, il arrive en finale de la coupe Paca K-1 et en demi-finale du championnat de France Muay-thaï le 21 octobre 2017.

Sélectionné en novembre pour le championnat de France 2018 de Kick-boxing, il renouvelle en décembre son exploit en Muay-thaï et K-1 !

Il se qualifie ainsi dans ces 3 disciplines pour les championnats de France à Paris. Et il n'a pas fait le déplacement pour rien puisqu'il a remporté le titre de champion de France de Muay Thaï (minime) haut la main à la grande fierté de son entraîneur Kayser toujours à ses côtés depuis le début de l'aventure et avec qui il travaille au Club sportif Savinois à Marseille.

**Bravo à ce jeune homme qui se démarque !**

St Cannat Communication

Avec le concours de Katia Gautier

NB : Pour tout savoir sur ces sports de combat,

rendez-vous sur le site de la FKBD (Fédération de Kick-Boxing et Disciplines Associées) ffkmda.fr

## QUAND UNE APPLI MOTIVE LES SPORTIFS !

Jean-Marc Lugaro, 1<sup>er</sup> français et 2<sup>ème</sup> mondial au challenge Strava.

L'application américaine "Strava" met en relation les sportifs amateurs et professionnels du monde entier et permet d'enregistrer et comparer ses performances. Elle regroupe pas moins d'un milliard d'abonnés. Par un système GPS, sur la base d'un compteur de vélo/montre connecté ou smartphone, les utilisateurs rentrent en ligne leurs sorties de Vélo/Course à pied/Natation/Marche.



©JML - Jean-Marc Lugaro

Vous connaissez Jean-Marc Lugaro...Il est Agent à la Police municipale à St Cannat. Inscrit sur l'application en 2016 sur les conseils de Rémi Pauriol, ancien coureur cycliste professionnel, il effectue cette année-là 35 000 km à vélo de route.

Et fin 2016, il se lance un défi personnel : effectuer le plus de kilomètres dans l'année à vélo sur route !

### Challenge 49 000 km !

Ce qu'il tente du 1er janvier au 31 décembre 2017, parcourant 49 000 km bien plus que le tour du globe terrestre au niveau de l'équateur qui est de 40 075 km ! Giant France a complété son équipement de matériel et accessoires pour lui permettre de réaliser au mieux ses exploits quotidiens.

La moyenne par semaine, du lundi au vendredi, autant que par week end était de 500 km, ce qui représente une cinquantaine d'heures, avec des départs aux alentours de 4h et 5h le matin et une vitesse moyenne de 22km/h.

Le premier semestre, il parcourt des kilomètres avec des groupes aixois, de Puyricard et salonais, et le second semestre, il effectue davantage de sorties solo entre Lambesc et Menton, en passant par Draguignan, St Tropez, Fréjus, Nice, etc.

En août, il participe aux 24 heures du Castellet en compagnie de Rémi Pauriol qui termine 2ème du classement général dépassant les 800 km, et de Gilbert Sappeur qui dépasse les 620 km.

### Performances récompensées

Au 31 décembre 2017, Jean-Marc réalise son défi ! Plus de 1000 personnes le suivent sur l'application Strava, ce qui lui permet d'avoir des contacts avec des cyclistes sur l'ensemble du territoire et de côtoyer des personnes qui effectuent elles aussi de longues sorties (1000 km et plus).

Au classement général de l'application, sur 2 285 000 participants, il termine 1er français et 2ème mondial !

Avec une modestie touchante, il nous dit : "Malgré une météo clémente tout au long de l'année, le vent m'a souvent accompagné défavorablement ainsi que des températures négatives au matin".

Imaginez ce que ses performances auraient donné si le climat lui avait été favorable !

### Haie d'honneur pour ce cycliste de haut niveau !



©JML - Jean-Marc Lugaro

St Cannat Communication

# LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE EN QUESTION

## RYTHMES SCOLAIRES

La semaine de quatre jours majoritaire à la rentrée 2018

Lors de la consultation organisée en décembre/janvier dernier par la Municipalité au sujet du maintien de la semaine scolaire à 4 jours et demi ou du retour à la semaine de 4 jours, les parents d'élèves se sont majoritairement prononcés pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Suite à cette consultation, nous avons convié à une réunion les directeurs d'école, les représentants des parents d'élèves et les élus membres de la Commission municipale de l'Éducation à qui nous avons demandé de valider le résultat de la consultation.

Le dispositif de NAP tel qu'il est assuré aujourd'hui n'existera donc plus.

Cependant compte tenu des résultats positifs des animations dans le temps de la restauration scolaire mis en place en 2017, nous nous engageons à poursuivre et à améliorer les activités proposées sur ce temps périscolaire.

### Résultats en chiffres de la Consultation

École Maternelle de l'Ancienne Gare			École des Santolines			École Pierre Barbizet		
Inscrits	Votants	Participation	Inscrits	Votants	Participation	Inscrits	Votants	Participation
382	281	73,56%	244	216	88,52%	338	280	82,80%
Suffrages exprimés 280 soit 99,64%			Suffrages exprimés 209 soit 96,75%			Suffrages exprimés 271 soit : 96,78%		
Blanc > 0	Nul > 1		Blancs > 5	Nuls > 2		Blancs > 2	Nuls > 7	
Pour le maintien de la semaine à 4 j. 1/2 ♦ avec le mercredi matin travaillé 51 soit 18,21% ♦ avec le samedi matin travaillé 4 soit 1,42%			Pour le maintien de la semaine à 4 j. 1/2 ♦ avec le mercredi matin travaillé 79, soit 37,79% ♦ avec le samedi matin travaillé 4 soit 1,91%			Pour le maintien de la semaine à 4 j. 1/2 ♦ avec le mercredi matin travaillé 70 soit 25,83% ♦ avec le samedi matin travaillé 2 soit 0,73%		
Pour le retour de la semaine à 4 jours 225 soit 80,35%			Pour le retour de la semaine à 4 jours 126 soit 60,28%			Pour le retour de la semaine à 4 jours 199 soit 73,43%		

### Nouveaux horaires d'entrée et de sortie des trois écoles Aménagement de la pose méridienne

À la demande des équipes enseignantes, l'horaire de la pose méridienne est modifié dès la rentrée scolaire prochaine. En cause, une réflexion sur les rythmes chronobiologiques de l'enfant, et en particulier sur les rythmes circadiens (journaliers).

Selon le chronobiologiste François Testu, «le niveau de vigilance et les performances psychotechniques progressent du début jusqu'à la fin de la matinée scolaire, s'abaissent à la mi-journée, puis progressent à nouveau au cours de l'après-midi.».

Il y a donc un pic de réceptivité autour de 11h le matin et de 15h30 l'après-midi.

Ce qui permet de comprendre le déplacement de la demi-heure d'école du début de l'après-midi en fin de matinée.

Les nouveaux horaires ont de fait été entérinés en concertation avec la Municipalité, les équipes enseignantes et les parents élus.

Les élèves des 3 écoles auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Matin : 8h30-12h

Après midi : 14h-16h30

Mirelle Catelin,

Adjointe au Maire

Déléguée aux Affaires scolaires



## INSCRIPTION AUX ÉCOLES

### Mode d'emploi

#### • Inscription obligatoire en Mairie

L'inscription se fait en Mairie au Service scolaire, Place Gambetta.

École Maternelle > enfants nés en 2015 et nouveaux arrivants nés en 2014 & 2013.

École des Santolines > enfants nés en 2012 et nouveaux arrivants nés en 2011

École Pierre Barbizet > enfants nés en 2010 et nouveaux arrivants nés en 2008 et 2009

#### Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription téléchargeable sur [saint-cannat.fr/Vie Municipale/Services municipaux/École et périscolaire](http://saint-cannat.fr/Vie_Municipale/Services_municipaux/École_et_périscolaire)
- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- Justificatif de domicile

#### • Admission aux écoles de l'Ancienne Gare, des Santolines et Pierre Barbizet

Les inscriptions se sont faites en mars à l'école Maternelle. Elles ont débuté en avril et se poursuivent en mai à l'école des Santolines. L'école Barbizet les ouvre en mai.

#### Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription visée en Mairie
- Carnet de santé (photocopies des pages de vaccinations obligatoires)
- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- 4 photos d'identité (pour l'école maternelle)

#### Attention :

- aucune inscription ne sera possible en cas de pièce manquante
- pas de photocopies sur place.

#### ♦ École Maternelle de l'Ancienne Gare

Admissions déjà enregistrées:

- De 9h à 11h Vendredi 16 & mardi 20 mars

- De 16h45 à 18h30 Mardi 20 mars

#### ♦ École Santolines

Admissions en cours:

- De 8h30 à 12h Samedi 14 avril

- De 8h30 à 11h30 Lundi 16 avril & lundi 14 mai

- De 16h30 à 18h30 Mardi 17 avril & mardi 15 mai

#### ♦ École Barbizet

Les admissions à l'école Barbizet pour la rentrée 2018 se feront à partir du 14 mai après les inscriptions en Mairie.

Les jours et horaires ainsi que le protocole seront affichés sur le panneau de l'école.

## À PROPOS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Du fait du retour à la semaine à 4 jours, les activités NAP de l'après-midi disparaissent.

### Pour l'année scolaire 2018/2019, l'inscription aux services périscolaires est obligatoire.

La fiche d'inscription annuelle est à remettre au plus tard le 15 juin au Service Périscolaire : 9 bis Place Gambetta.

Le planning de réservation doit être complété et peut être modifiable en cours d'année.

#### • Comment informer d'une modification

Les inscriptions et/ou les annulations devront se faire en priorité sur le portail famille la veille avant 15 h ou le jour même en cas de maladie de l'enfant ;

- soit sur le portail :

[https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail\\_display.home](https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home)

- soit par messagerie : [periscolaire@ville-saint-cannat.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-cannat.fr)

- soit par SMS au 06 98 93 64 09

Pour toute absence, merci d'informer notre service.

Si l'annulation n'a pas été faite dans les temps, le paiement sera dû.

#### • Tarifs

Les tarifs ont été révisés pour la rentrée 2018

- Restauration scolaire > depuis 2015 : 3€20 // 2018 : 3€40

(en cas de non inscription > depuis 2015 : 4€50 // 2018 : 4€70)

- Repas adultes > depuis 2015 : 4€50 // 2018 : 4€80

- Garderie Maternelle > 2€50 (idem depuis 2015)

- Étude surveillée primaire > 1€50 (idem depuis 2015)

#### • Paiement

Nous vous informons que vous avez la possibilité de régler vos factures par différents moyens : chèques, prélèvements, espèces, carte bancaire (sur le portail : [https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail\\_display.home](https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home))

#### • Planning

##### École Maternelle

Garderie du matin : 7h30 à 8h20 à la cantine (entrée à la cantine)

Garderie du soir : de 16h30 à 18h salle polyvalente (entrée principale de l'école)

##### Écoles Barbizet & Santolines

Garderie du matin : de 7h30 à 8h20 à l'école des Santolines pour les 2 écoles primaires

Surveillance du soir : de 16h30 à 17h ou 17h30 selon possibilité

Étude surveillée du soir : de 16h30 à 18h

Cantine - Restaurant self : de 12h à 14h

Hélène Bustos,

Responsable du Périscolaire

06 79 17 77 53

Service Périscolaire

9 bis Place Gambetta

## CIVISME RAPPEL AUX RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS



Avec plus de 80 associations et 2 000 adhérents, Saint-Cannat peut s'enorgueillir du dynamisme et de la diversité du monde associatif local dont vous faites partie.

Les locaux municipaux et le matériel (tables, chaises, ...) sont mis gratuitement à votre disposition.

Nous vous demandons :

- d'être vigilants sur la propreté des lieux et du matériel lorsque vous finissez vos activités,
- de ne rien coller ni scotcher sur les murs et portes des salles...
- de veiller immédiatement après la fin de la séance à éteindre les lumières et à réduire le chauffage. Cela, afin d'éviter des gaspillages inutiles (coûteux pour le Budget de la Commune et les contribuables).

C'est une attitude citoyenne fondée sur le respect à transmettre à nos enfants.

## CONSEILS POUR VOYAGER TRANQUILLE

### • Pièces d'identité

Avant de prendre vos billets d'avion sur internet, vérifiez la validité de votre passeport ou de votre carte d'identité

Les délais d'obtention sont le plus souvent de plus de deux mois ! Et les demandes ne seront pas traitées en urgence.

### • Quand un enfant voyage...

► S'il prend l'avion pour la première fois, il doit être muni d'un titre d'identité. Le livret de famille ne suffit pas.

► Autorisation de sortie du territoire pour le mineur

Tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger à titre individuel ou dans un cadre collectif (voyage scolaire, colonie de vacances, séjour linguistique) sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Le passeport seul n'est plus suffisant.

Il doit de fait être muni des 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport ;
- Le formulaire d'autorisation parentale de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale ;
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire (responsable légal) du formulaire d'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire (AST), imprimé CERFA n° 15646\*01 est accessible sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Ce document précise la durée de validité de l'autorisation dans la limite d'une année.

Ainsi, aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.



## OUVERTURE DE LA PISCINE D'ÉTÉ

Sauf intempéries

- À partir du samedi 9 juin  
Ouverture les week-ends et les mercredis

Du samedi 23 juin au vendredi 31 août, la piscine est ouverte tous les jours

- **Horaires**  
Adultes uniquement : de 9h30 à 10h30  
Familles : de 10h30 à 19h

- **Tarifs**  
Adulte : 3,20€ / 6-18 ans : 1,80€ / - de 6 ans : gratuit  
Carte d'abonnement Saison Jeune : 45€  
Carte d'abonnement saison Adulte : 55€

Carte d'abonnement Saison Couple : 100€  
Location de matelas : 3€

- **Cours d'aquagym**  
Du lundi au vendredi de 19h à 20h  
9€ la séance / Carte 10 leçons : 80€

- **Cours de natation**  
À partir de 4 ans  
145€ les 10 séances  
Pensez à vous inscrire au plus tôt

**Responsable de la piscine municipale**  
René Chianèse  
06 50 97 54 46



## PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, un registre mis en place au Centre Communal d'Action Sociale pour la période de juin à fin août est à votre disposition.

Il est recommandé aux personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées...) de venir s'inscrire sur le registre afin de faciliter les interventions en cas de besoin.

Des conventions d'accueil journalier et d'attention particulière

existent avec les deux maisons de retraite, Un Jardin Ensoleillé et les Opalines.

**Renseignements :**  
CCAS - Maryse Casanova  
Rue Salengro  
04 42 50 82 26



## COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



©Thierry Wyss

*En souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie* et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie de commémoration du 19 mars 62, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, a eu lieu devant le Monument aux Morts à 11h30.

Un apéritif convivial, offert par la FNACA, a suivi salle Artaud en présence du Maire, de nombreux élus et de représentants d'associations.

Depuis novembre 2012, date à laquelle le Parlement a adopté une loi qui vise à reconnaître à la guerre d'Algérie son caractère central dans la construction de l'identité française moderne, la date du 19 mars a été instituée journée nationale du souvenir et de recueillement dédiée à toutes les victimes de ce conflit, civiles comme militaires. Pour que la flamme du Souvenir ne s'éteigne jamais...

Roger Roche,  
Président de la FNACA  
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie



©D. Camhi

## ÉPICERIE SOCIALE & SOLIDAIRE

### Le petit panier

Le CCAS de Saint-Cannat a souhaité créer une épicerie sociale, structure de soutien alimentaire accessible aux personnes en difficultés financières, afin de remplacer le système de bons alimentaires qu'il attribue.

Cette épicerie, le Petit Panier, est un espace convivial aménagé en libre service, proposant à moindre coût, un vaste choix de produits alimentaires et d'hygiène.

L'accès à l'épicerie est conditionné par l'octroi d'une aide alimentaire par la Commission technique du CCAS. Les bénéficiaires doivent résider sur la commune, fournir des justificatifs afin que la commission puisse instruire leur dossier.

La Municipalité participe à cette action sociale en mettant à disposition un local équipé.

**Cet espace se situe 1 boulevard Marcel Parraud.**  
**Il ouvrira ses portes deux demi-journées par semaine, à compter de début juin 2018.**

Danièle Barbier,  
Conseillère municipale à l'Action Sociale.  
06 61 73 25 68

# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2017

### 1°) Adoption du nouveau régime indemnitaire "RIFSEEP"

- Considérant qu'il convient d'instaurer au sein de la commune, conformément au principe de parité tel que prévu par l'article 88 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant pour les agents de la commune,

- Considérant que ce nouveau régime indemnitaire se compose :

- d'une première part, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

- d'une seconde part facultative, le complément indemnitaire annuel (CIA),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'instaurer le RIFSEEP pour les agents municipaux à compter du 1er janvier 2018, selon les principes présentés dans l'annexe jointe, sauf pour :

- les agents de la filière Police municipale,
- les grades pour lesquels les arrêtés ministériels ne sont pas encore parus
  - De dire que les crédits budgétaires correspondants seront prévus chaque année au budget.
  - De dire qu'à compter du 1er janvier 2018, sont abrogées pour l'ensemble des cadres d'emplois visés par la présente délibération, toutes les délibérations antérieures relatives au régime indemnitaire et aux cartes cadeaux, notamment
- la délibération n°94-99
- la délibération n°2003-025 en date du 27 mars 2003, à l'exception des primes et indemnités visées à l'article 1, et à l'exception de la Prime d'assiduité qui est maintenue pour les agents de droit privé
- la délibération n°2014-103, sauf en ce qui concerne la Prime d'assiduité pour les agents de droit privé qui est maintenue sans modification
- la délibération n°2014-104 relative aux chèques cadeau

### 2°) DM N°1 sur le budget de l'assainissement collectif

Afin de pouvoir lancer des opérations d'amélioration de nos réseaux d'assainissement avant le transfert de la compétence à la Métropole, il est nécessaire de procéder aux modifications budgétaires suivantes sur le budget de l'assainissement.

Il s'agit d'augmenter les crédits sur l'opération n°083 "Raccordement Plan d'Aigues", déjà crédité de 160.000 € pour un premier tronçon, pour aller à 368.000 € (dernière estimation du maître d'œuvre incluant des réfections de voirie) :

- + 208.000 € à inscrire
- subvention sur ces nouveaux travaux : 104.000 € de la Métropole (des subventions du Département avaient déjà été inscrites)

Les crédits sont pris sur l'opération 058 "Réserve et renouvellements".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la DM n°1 sur le budget de l'assainissement collectif.

### 3°) DM N°2 sur le budget de l'eau potable

Afin de pouvoir lancer des opérations d'amélioration de notre système d'adduction d'eau potable avant le transfert de la compétence à la Métropole, il est nécessaire de procéder aux modifications budgétaires suivantes sur le budget de l'eau.

Augmentation de crédits

- Amélioration des bassins au Clos du Roy : +88.500 € (inscription de subvention +30.000 €)
- Liaison entre les réseaux d'eau potable du village et de la Pile : +489.000 € (inscription de subvention +244.500 €)
- Raccordement du Plan d'Aigues : -50.000 € (baisse des subventions : -35.000 €)

Ces travaux nécessitent l'inscription d'un emprunt de 245.072,41 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la DM n°2 sur le budget de l'eau potable.

### 4°) DM N°2 sur le budget principal

Il est nécessaire de procéder à une modification budgétaire pour payer une participation à des travaux d'électrification faits par le SMED (la participation à la maîtrise d'œuvre n'avait pas été budgétisée) : + 9.497,66 €.

Ces crédits sont pris sur l'opération n°499 "Amélioration piscine". Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la DM n°2 sur le budget principal de la commune.

### 5°) Transfert de la TCCFE au SMED 13

Depuis le 22 mars 2017, et au titre exclusif de sa compétence d'Autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité (AODE), le Syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône (SMED13) peut percevoir la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), à la place des Communes membres de plus de 2.000 habitants et leur reverser 99,5 % du montant de cette taxe.

Les frais de gestion de 1,5% prélevés par les fournisseurs sont ramenés à 1% quand la taxe est versée à une Autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité (SMED13). Ainsi le pourcentage de frais de contrôle retenu par le SMED13 de 0,5% n'impacte pas financièrement notre collectivité.

Par délibération du 1er juin 2015, le Comité syndical du SMED13 a décidé de porter le coefficient multiplicateur à la valeur de 8,5 pour les communes de moins de 2 000 habitants. Ce coefficient sera également appliqué aux communes de plus de 2 000 habitants.

Sauf délibération contraire, ce coefficient multiplicateur restera à 8,5 pour les années à venir.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, M. Hel, S. Ellena, V. Olivari, L. Straton s'abstenant, G. Cany votant contre, **décide** :

- D'autoriser le SMED13 à percevoir la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) à la place de la commune ;
- De dire que le SMED13 reversera à la commune 99,5% du produit de la taxe perçue par le SMED13, et conservera 0,5% au titre de frais de contrôle.

### 6°) Conventions de financement de travaux avec le SMED 13

En novembre 2010, la commune délibérait sur le transfert de compétence en maîtrise d'ouvrage d'électrification au SMED 13, pour les travaux de renforcement, de premier établissement, d'amélioration et de renouvellement.

Il était précisé dans la délibération que chaque année, une ou plusieurs délibérations municipales interviendraient pour définir les travaux et le montant de la participation financière de la commune.

La présente délibération vise à valider la réalisation des travaux suivants au chemin de Bressan.

ENEDIS cofinance l'enfouissement électrique et le Département cofinance les deux parties des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider les deux projets de conventions.

	Coût estimatifs des travaux	Participation prévisionnelles communale
Enfouissement BT au chemin de Bressan	73 910€ HT	30 349€ HT
Enfouissement lignes téléphoniques	17 060 HT	15 653€ HT

### 7°) Modification au tableau des emplois

Dans le cadre des avancements de carrières des agents, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes au tableau des emplois :

- Création d'un poste de Brigadier-Chef Principal
- Création d'un poste d'Assistant de Conservation Principal de 2ème classe
- Création d'un poste d'Attaché Territorial Principal
- Création de deux postes d'Agent de Maîtrise Principal
- Création de trois postes d'Adjoint Technique Principal 2ème classe
- Création d'un poste d'Adjoint technique de seconde classe

Cela afin de pourvoir aux avancements statutaires (sans embauches).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider les modifications au tableau des emplois présenté ci-dessus.

### 8°) Rapport 2016 sur le service de l'eau potable

Les maires des communes de plus de 3.500 habitants présentent chaque année un rapport sur la qualité de service des services de l'eau. Ce rapport concernant l'exercice 2016 a été réalisé à partir de données fournies par l'exploitant dans le Rapport d'Activité du Délégué (RAD).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Prend Acte** de la formalité de transmission des rapports du maire sur le service délégué de l'eau potable, et du débat qui a eu lieu sur ce sujet.

### 9°) Rapport 2016 sur le service de l'assainissement collectif

Les maires des communes de plus de 3.500 habitants présentent chaque année un rapport sur la qualité de service des services de l'assainissement collectif. Ce rapport concernant l'exercice 2016 a été réalisé à partir de données fournies par l'exploitant dans le Rapport d'Activité du Délégué (RAD).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Prend Acte** de la formalité de transmission des rapports du maire sur le service délégués de l'assainissement collectif, et du débat qui a eu lieu sur ce sujet.

### 10°) Rapport 2016 sur les services de l'assainissement non collectif et du traitement des ordures ménagères

Vu la Loi n°99-586 du 12 Juillet 1999 dite "Loi Chevènement", notamment codifiée à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que soit présenté chaque année un rapport sur l'activité des structures de collaboration intercommunale auxquelles participent les communes

- le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'élimination des déchets
- le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'assainissement non collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Prend Acte** de la formalité de transmission des rapports 2016 sur les services métropolitains de l'assainissement non collectif et du traitement des ordures ménagères, et du débat qui a eu lieu sur ce sujet.

### 11°) Transfert de compétences : conventions de gestion pour assurer la continuité de service à partir du 1er janvier 2018

Depuis le 1er janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), s'est substituée de plein droit aux six anciens EPCI fusionnés conformément aux dispositions de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe.

L'article L.5218-2 I du CGCT prévoit qu'à compter du 1er janvier 2018, la Métropole exerce les compétences prévues au I de l'article L.5217-2 du CGCT que les communes n'avaient pas transférées à leur ancien EPCI d'appartenance. Par conséquent, à compter de cette date, la Métropole exercera sur l'ensemble de son territoire, les compétences suivantes :

1. En matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel
2. En matière d'aménagement de l'espace métropolitain
3. En matière de politique locale de l'habitat
4. En matière de politique de la ville
5. En matière de gestion des services d'intérêt collectif
6. En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie

Certains services métropolitains n'étant pas encore opérationnels, la Métropole Aix-Marseille-Provence propose à la commune des conventions de gestion portant sur les domaines suivants :

- Eau pluviale
- Plan local d'urbanisme, document en tenant lieu ou carte communale, et compétences associées Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et Règlement local de publicité (RLP)
- Promotion du tourisme, dont création d'office de tourisme
- Service extérieur de défense contre les incendies (urbains)
- Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

Ces missions confiées à la Commune seront exécutées en contrepartie d'un remboursement des coûts par la Métropole. Il est précisé que la loi impose ces transferts de compétences des communes vers la Métropole sans que les communes n'aient eu la possibilité d'accepter ou de refuser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver les 5 conventions de gestion, précisées ci-dessus, entre la commune de Saint Cannat et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

### 12° et 13°) Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Les compétences municipales d'adduction d'eau potable et d'assainissement collectif font parties des compétences transférées à la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2018. La gestion de ces services se faisant sur notre commune par Délégation de service publics, les services métropolitains peuvent en assurer la partie "exploitation" sans difficulté. Cependant ils ne sont pas en mesure d'assurer le suivi des marchés de travaux en cours dès le début de l'année 2018. Des conventions doivent donc être passées pour que la commune suive les travaux engagés avant le 1er janvier 2018.

Les services juridiques de la Métropole proposent deux types

de convention pour permettre la poursuite des opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale :

- Pour les opérations dont la totalité des coûts est pris en charge sur le même budget, c'est la Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ou "mandat" qui est proposée. C'est cet outil juridique qui est proposé, sur le budget de l'eau potable pour :

- Le forage de recherche d'eau souterraine
- L'amélioration des bassins AEP
- L'amélioration de la surpression

- Pour les opérations dont les coûts sont à répartir sur plusieurs budgets (eau, assainissement, budget principal), c'est le Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage (TTMO) qui est proposé.

C'est cet outil juridique qui est proposé pour :

- L'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif vers le Plan d'Aigue
- La liaison des réseaux d'eau potable "Village" et "La Pile".

Concernant l'extension du réseau d'assainissement au chemin de la Barrière, cette opération a été décidée par la commune après l'édition par la Métropole de la convention de Transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage et de la convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les services métropolitains n'ont pas pu nous dire si cette opération devait être inscrite dans la TTMO ou dans la MOD. En conséquence, des délibérations concordantes ultérieures seront prises pour intégrer ce projet, soit dans la convention TTMO, soit dans la convention MOD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De valider la convention de Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage (TTMO) présentée ci-dessus,
- De valider la convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) présentée ci-dessus,
- De demander à la Métropole d'intégrer dès que possible le projet d'extension du réseau d'eau usée au chemin de la Barrière, dans la convention TTMO ou dans la convention MOD.

contre, J. Crouan, S. Ellena, P. Vidalou, G. Cany, V. Olivari, M. Hel, L. Straton s'abstenant, **décide de** :

- Retirer la délibération n°2017-051, en date du 25 juillet 2017, arrêtant le PLU et tirant le bilan de la concertation,
- Tirer le bilan de la concertation afférente au Plan Local d'Urbanisme,
- Prendre acte que le bilan de la concertation n'a pas été modifié puisque l'économie générale du projet n'a pas été modifiée,
- Arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Cannat,
- Communiquer pour avis le projet de Plan Local d'Urbanisme, en application des dispositions des articles L. 132-7 et L.132-9 et L 153-16 et L 153-17 du Code de l'urbanisme, à l'ensemble des Personnes Publiques Associées à la procédure, aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux organismes qui ont demandé à être consultés, à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

### 3°) Déclaration des locations de courte durée à une clientèle de passage

La commune de Saint Cannat souhaite instaurer la déclaration préalable soumise à enregistrement auprès de la commune pour toute location de courte durée d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile.

Cette déclaration préalable donne lieu à la délivrance par la commune d'un accusé de réception comprenant un numéro de déclaration.

Le Conseil Municipal, à la majorité, S. Meiffren votant contre, M. Catelin, J. Levi-Valensi, D. Barbier, M. Guillet, S. Ellena, P. Vidalou, G. Cany, V. Olivari, M. Hel, L. Straton s'abstenant, **décide de** :

- Dire que la location de courte durée d'un local meublé situé sur la commune de Saint Cannat en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile est soumise à une déclaration préalable d'enregistrement auprès de la commune,
- Dire que cette procédure entrera en vigueur à compter de la date de l'arrêté préfectoral instituant la procédure de changement d'usage sur la commune pour ce type de location.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2018

### 1°) Délibération budgétaire spéciale 2018

Les "autorisations budgétaires spéciales" sont des possibilités de créer des inscriptions budgétaires en investissement avant le vote du budget, dans la limite de 25% des inscriptions budgétaires de l'année précédente. L'année 2018 est particulière puisque suite au transfert des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif vers la Métropole AMP au 1er janvier 2018, la commune ne votera pas cette année de budget annexe pour ces deux services. La Métropole AMP et la Commune de St Cannat ayant passé des conventions de Maîtrise d'ouvrage déléguée afin de finaliser des opérations de travaux, il convient de permettre l'engagement de marchés de travaux d'eau et d'assainissement par des inscriptions budgétaires sur le budget principal de la commune. 25% des crédits d'investissement ouverts en 2017 sur les 3 budgets (Commune, eau potable et assainissement collectif) représentent 1.475.596,70 € TTC.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren votant contre et V.Olivari s'abstenant, **décide** d'approuver les termes de l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget principal 2018; de dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget lors de son adoption.

### 2°) Demande de subventions à l'État au titre de la DETR et de la DSIL

L'État peut cofinancer nos opérations d'investissement au titre de deux dispositifs :

- la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), résultant de la fusion en 2010 de la Dotation globale d'équipement et de la Dotation de développement rural,
- La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), créée pour dynamiser l'investissement des collectivités locales en 2016.

Il est proposé de solliciter l'État pour des subventions au titre de la DETR et du FSIL afin de rénover thermiquement les 3 écoles et la pose d'une porte coupe-feu dans l'école Barbizet, pour un coût global de 61.576 € HT.

Plan de financement prévisionnel :

État au titre de la DETR 2018	35%	21.551,60 €
État au titre de la DSIL 2018	35%	21.551,60 €
Autofinancement communal	30%	18.472,80 €

Planning prévisionnel :

La réalisation de ces travaux est prévue pour le second semestre 2018.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren votant contre, **décide** :

- de solliciter l'État pour une subvention au titre de la DETR 2018 de 21.551,60 €, soit 35% des investissements prévisionnels ;
- de solliciter l'État pour une subvention au titre de la DSIL 2018 de 21.551,60 €, soit 35% des investissements prévisionnels.

### 3°) Demande de subvention pour l'équipement d'une épicerie solidaire

Le Conseil départemental est compétent dans le domaine de l'action sociale, et peut à ce titre financer des actions d'aides aux citoyens en difficultés.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune souhaite créer une épicerie sociale pour remplacer le système des bons alimentaires qu'il attribue. La commune de St Cannat souhaite participer à cette action sociale en mettant à sa disposition un local équipé, avec un montant d'investissement prévisionnel de l'ordre de 7.000 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Département des Bouches-du-Rhône pour une aide en investissement de 3.500 €, soit 50% des coûts prévisionnels.

### 4°) Demande de subvention pour l'achat d'un véhicule CCFF

Disposant d'un véhicule porteur d'eau âgé de plus d'une quinzaine d'années, le CCFF souhaiterait disposer d'un second véhicule porteur d'eau. La commune souhaite solliciter l'aide du Département et de la Région pour l'acquisition de ce véhicule 4x4 porteur d'eau. Nous avons un devis de 60.419,98 € HT pour un véhicule CCFF 4x4 équipé d'une cuve de 700 litres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies" 2018, à un taux de 60%, pour un montant de subvention de 36.251,98 € ; de solliciter le Conseil Régional PACA pour l'attribution d'une subvention au titre de la politique régionale de l'agriculture et de la forêt 2018, à un taux de 20%, pour un montant de subvention de 12.084 €.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2017

### 1°) Attribution d'avances sur subventions pour 2 associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De voter les avances sur subventions présentées ci-dessous,
- De dire que ces avances seront versées en 2018 et seront imputées sur le budget 2018

L'association les Amis de l'Instruction Laïque de Saint Cannat sollicite une avance de 15.000 € répartis comme suit :

- 5.000 € pour son fonctionnement global,
- 5.000 € pour le fonctionnement de l'Espace jeunes
- 5.000 € pour le fonctionnement de Cap aventures
- Le Foyer Rural de Saint Cannat sollicite une avance sur subvention de 3.000 €.

### 2°) Arrêt du PLU après les observations des Personnes publiques associées

Par délibération du Conseil municipal en date du 12 avril 2010, la commune de Saint Cannat a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal définissant les objectifs à poursuivre ainsi que les modalités de la concertation publique.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren votant



## \* FOCUS sur le point 5 du conseil du 21 Février

### PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Un projet de réalisation d'une centrale photovoltaïque a été présenté lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2017 et validé lors du Conseil municipal du 21 février dernier.

Ce projet permettrait de développer la production d'énergie solaire, qui participe à l'amélioration du "mix énergétique" national. Au-delà de l'intérêt en termes de contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, ce projet apporterait des ressources financières importantes à la commune.

L'installation de cette centrale est prévue sur des terrains dont la Commune de Saint-Cannat est propriétaire. Ils se trouvent sur la Commune de Lambesc, au lieu-dit "Camp Long" :

- Parcelle cadastrée CW 46, à Lambesc, d'une superficie de 436.402 m<sup>2</sup>
- Parcelle cadastrée et CW 7, à Lambesc, d'une superficie de 2.221 m<sup>2</sup>

#### Promesse de bail emphytéotique\*

Une note juridique confirme qu'une commune n'est pas dans l'obligation de procéder à une mise en concurrence pour attribuer l'usage d'un terrain appartenant à son patrimoine privé.

Ainsi, avec l'aide d'un conseil juridique, une promesse unilatérale de bail emphytéotique a été conclue entre la commune et la société LANGA, lui donnant par ailleurs la faculté de déposer une ou des autorisations d'urbanisme et toutes les autorisations qui seront nécessaires à l'instruction du projet photovoltaïque, sur les parcelles susvisées.

L'engagement communal consiste à mettre à disposition de la société LANGA les 2 parcelles, conformément aux dispositions de la promesse emphytéotique.

Cette promesse, d'une durée de trois années, permettra à l'entreprise de monter un dossier pour la CRE (Commission de régulation de l'énergie), afin de solliciter l'autorisation administrative de créer la ferme photovoltaïque. La promesse de bail est consentie à titre gracieux.

La société LANGA procédera à ses frais à la totalité des démarches administratives, techniques et financières pour réaliser ce projet de centrale photovoltaïque, et en assurera la construction, l'entretien, les branchements, etc. pendant toute la durée de fonctionnement de l'installation.

#### Les conditions du bail

Le bail serait d'une durée de 35 ans et reconduit pour 10 ans ;  
Pour 1€ symbolique, de 5%, la commune sera actionnaire du capital de la Société qui gèrera la future centrale photovoltaïque, dont la constitution sera prise en charge par LANGA ;

#### 5°) Promesse de bail emphytéotique pour un projet de centrale photovoltaïque

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2017, un dossier de promesse de bail emphytéotique avec la société LANGA pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque a été présenté. Des questions restant en suspens, ce dossier n'avait pas fait l'objet d'un vote. Une réunion a eu lieu avec l'opérateur pour préciser ces points et améliorer leur proposition pour la commune, et des précisions ont aussi été demandées à un conseil juridique.

Ces précisions sont abordées dans le Focus associé\*.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, L. Straton, M. Hel, V. Olivari, P. Vidalou, G. Cany, J. Levi-Valensi, S. Meiffren s'abstenant, **décide** :

- de valider la promesse unilatérale de bail emphytéotique entre la commune et la société LANGA ;
- d'autoriser la société LANGA à déposer une ou des autorisations d'urbanisme et toutes les autorisations qui seront nécessaires à l'instruction du projet photovoltaïque, sur les parcelles susvisées.

#### 6°) Demande d'un emploi civique

Le Service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (et aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans) sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'une association à but non lucratif ou une personne morale de droit public pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif.

Le service civique donne lieu à une indemnité versée par l'état au volontaire. Les jeunes appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur (5e échelon ou au-delà) bénéficient d'une majoration de 107,66 € par mois.

Les frais pourront être couverts par le versement d'une indemnité municipale complémentaire (107,58 € en 2017).

Projet pour lequel l'emploi civique est sollicité :

Ouverture d'une épicerie sociale et autres activités sociales

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, P. Vidalou et V. Olivari s'abstenant, **décide** :

- De mettre en place le dispositif du service civique au sein de la commune à compter du 1er mars 2018 ;
- De demander l'agrément nécessaire auprès de la Direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale.

L'opérateur mettra en place un financement participatif, de façon préférentielle pour les administrés de la commune, et avec des taux de rendement supérieurs aux taux habituellement constatés sur la plupart des produits financiers sécurisés ;

Le montant du loyer initial est inchangé sur la base de 5.000 € / an / ha clôturé dans le projet définitif (estimé à environ 219.000 €) pour les 20 premières années ; à partir de la 21ème année, le loyer sera de 15% du CA de la future Société qui gèrera la future centrale photovoltaïque ; et à partir de la 36ème année, le loyer sera de 25% du CA de cette future Société.

Compte tenu du caractère intercommunal de ce projet situé sur la Commune de Lambesc, une convention à venir déterminera précisément le partage entre les deux Communes des retombées financières globales de cette opération.

#### À l'issue du contrat de bail emphytéotique

- soit la société LANGA assurera le démantèlement de la centrale photovoltaïque,
- soit la commune choisit de récupérer la propriété des installations pour en continuer l'exploitation.

\*Un bail emphytéotique (appelé aussi emphytéose) est un bail de longue durée, d'au moins 18 ans et d'au plus 99 ans

#### 7°) Compte rendu des activités 2016 de la Métropole

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Métropole Aix Marseille Provence a transmis le rapport d'activités 2017 de l'ex Communauté du Pays d'Aix, nouveau « Territoire du Pays d'Aix », qui doit être présenté en conseil municipal.

La Métropole nous a fourni le rapport sous format numérique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Prend Acte** de la formalité de transmission et du débat qui a eu lieu sur le sujet.

#### 8°) Attribution d'une subvention à une association

Monsieur le maire explique qu'afin de pouvoir payer les réservations pour 3 classes transplantées (deux à Saint Jean Monclar, activité théâtre, et une à Lyon, histoire des arts), l'école Barbizet sollicite une subvention municipale 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'attribuer une subvention de 10.000 € à l'OCCE Barbizet pour les classes transplantées présentées ci-dessus.

#### 9°) Rémunération des agents recenseurs

Considérant les nombreuses difficultés pendant le recensement, il est difficile d'appliquer "mathématiquement" les rémunérations prévues par la délibération n°2017-065 : plusieurs défections parmi les agents recenseurs initiaux, remplacement des recenseurs par d'autres, mais aussi et surtout plusieurs réattributions de morceaux de secteurs à d'autres recenseurs.

Concernant la prime de 150 € pour la finition à plus de 96% de l'enquête, considérant que les recenseurs ont eu à subir de nombreux refus de réponses des administrés alors qu'ils ont produit un travail sérieux, il est proposé :

- d'attribuer cette prime de 150 € aussi aux agents qui ont enquêté plus d'un secteur,
- d'attribuer une prime de 100 € aux agents qui n'ont pas abouti à 96% et qui ont pourtant été sérieux dans leur travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- de valider les rémunérations attribuées à chaque agent recenseur ;
- de maintenir les modes de rémunération des agents recenseurs employés municipaux, ainsi que celles des coordonnateurs, prévus par la délibération n°2017-065.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2018

#### 1°) Débat d'orientation budgétaire 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Prend Acte** des tendances d'orientation budgétaire à intégrer aux budgets primitifs 2018 à voter avant le 15 avril 2018.

#### 2°) Modification de l'attribution de compensation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la modification du montant de l'Attribution de compensation 2018 "socle" de la commune de Saint-Cannat, versée par la métropole AMP à la commune, porté à la somme de 1.154.379,00 €, et de constater que l'AC provisoire de notre commune, pour l'année 2018, est de 757.784,00 €

#### 3°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider l'ouverture du poste de Rédacteur principal de seconde classe au tableau des emplois.

#### 4°) Collaboration entre les communes et le Territoire du Pays d'Aix pour l'élaboration du PLUi

Au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, chaque Territoire est en charge de la réalisation de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Dans le cadre des travaux de préparation du futur Plan local d'urbanisme intercommunal du Territoire du Pays d'Aix, la Métropole propose aux communes de valider le document "PLUi du Territoire du Pays d'Aix - Définition des modalités de collaboration avec les communes".

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany et V.Olivari s'abstenant, **décide** d'adopter les principes présentés dans ce document.

#### 5°) Prescription de l'élaboration du PLUi du Territoire du Pays d'Aix

Au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, chaque Territoire est en charge de la réalisation de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

La Métropole propose aux communes la validation du document "Prescription de l'élaboration du PLUi du Territoire du Pays d'Aix - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation". Il s'agit de l'acte juridique démarrant la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme sur l'ensemble des communes du Territoire du Pays d'Aix.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany et V.Olivari s'abstenant, **décide** de valider la prescription de l'élaboration du PLUi du Territoire du Pays d'Aix, présenté dans le document "Prescription de l'élaboration du PLUi du Territoire du Pays d'Aix - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation".

#### 6°) Déclaration des meublés de tourisme à destination d'une clientèle de passage

En date du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal adoptait la délibération n°2017-084, incluant les procédures de déclaration des meublés de tourisme et de changement d'usage en meublés de tourisme. Or il est nécessaire de séparer les deux procédures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'annuler la délibération n°2017-084 ; de valider la procédure de déclaration des meublés de tourisme à destination d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile ; de dire qu'un numéro d'enregistrement est fourni à cette occasion aux pétitionnaires (cet enregistrement en ligne est légalement nécessaire pour les administrés qui louent des biens à une clientèle de passage).

#### 7°) Validation de la procédure de changement d'usage pour les biens transformés en meublés de tourisme

En date du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal adoptait la délibération n°2017-084, incluant les procédures de déclaration des meublés de tourisme et de changement d'usage en meublés de tourisme. Or il est nécessaire de séparer les deux procédures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'annuler la délibération n°2017-084 ; de valider la procédure de changement d'usage pour les biens transformés en meublés de tourisme (afin de préserver la fonction résidentielle des habitations sur la commune, de ne pas aggraver la pénurie de logements avec risque d'augmentation du prix des biens immobiliers) ; de solliciter le Représentant de l'État pour la prise d'un arrêté préfectoral instituant cette procédure.

## DU NOUVEAU À LA POLICE MUNICIPALE



L'équipe au complet de la Police Municipale de St Cannat.



Christelle Sampeur, Nouveau Chef de Poste de La PM

Après le départ à la retraite de Gilbert Sampeur fin mars 2018, la Police Municipale de St Cannat retrouve un Chef de Poste en la personne de Christelle Sampeur qui a pris ses fonctions dès le 1er avril. Derrière un sourire affable permanent, elle est une femme d'exception désormais à la tête d'une équipe de 5 Policiers municipaux et d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Pour que l'effectif soit complet, un nouvel agent rejoint les rangs de l'équipe ! Ayant choisi de quitter l'équipe technique, Lionel Figueirinha a pris ses fonctions au 1er février dernier et a intégré l'école Nationale de Police de Nîmes le 12 février 2018. Sa formation a une durée de 6 mois, alternant cours théoriques, pratiques et stages d'observation. Un personnage dont les qualités sportives ne nous ont pas échappé puisqu'à St Cannat il est le Président du Club Yoseïkan budo, Arbitre Régional et 2<sup>ème</sup> DAN FFKDA... Qu'on se le dise !

### ENTRETIEN AVEC GILBERT SAMPEUR

Après diverses années d'activités professionnelles, dont 28 ans dans la Police Municipale, le Chef de Poste Gilbert Sampeur pose son uniforme et prend sa retraite après dix-sept ans de carrière à St Cannat. Pas très disert sur lui-même, il a accepté tout de même de nous dire quelques mots. Simplement.

**Bonjour Gilbert Sampeur. Cela fait longtemps que vous vivez à St Cannat...**

Mes parents se sont installés dans ce village quand j'avais 11 ans. Ils y résident toujours. En ce qui me concerne, je vis à proximité de Saint-Cannat. La vie y est agréable et le travail de la Police Municipale a toujours eu pour objectif prioritaire de la rendre la plus sécuritaire possible.

**Quel est votre parcours professionnel ? Avez-vous toujours travaillé pour la Police municipale à St Cannat ?**

J'ai pris mes fonctions à St Cannat en juin 2000 après avoir passé 11 ans à Aix-en-Provence en qualité de Policier municipal. Avant cela un parcours divers... Quelques années dans la marine marchande, puis le service militaire national, quelques années dans le privé, puis à l'Office National des Forêts, au Conseil Général, avant de passer le concours de Policier municipal.

**Quelles sont les responsabilités qui incombent à votre poste ?** Comme pour tout chef de service, le premier des objectifs est la gestion humaine du personnel.

Il est important de transmettre les notions de vigilance et de respect déontologique.

De même la stricte application du cadre légal dans les missions de police municipale est un paramètre non négligeable à faire valoir.

**Comment fonctionnent les équipes de la Police Municipale ?**

Sans exclusivité, la Police Municipale assure plus particulièrement les missions de surveillance sur l'ensemble de la commune dans les créneaux horaires suivants 24h/24 en système d'astreinte :

- de 7h15 à 19h du lundi au vendredi
- de 8h à 19h le samedi
- de 10h à 12h30 le dimanche

**Quel est le plus grand regret dans votre carrière, si vous en avez... ?**

Aucun regret à titre personnel... Mais au niveau national, je regrette que la Police Municipale n'ait pas été reconnue 3<sup>ème</sup> force de sécurité au même titre que la Gendarmerie et la Police Nationales...

**Et votre plus grande satisfaction ?**

Je pense que j'ai toujours laissé l'image d'un agent professionnel et intègre.

**Qu'elles sont vos projets pour votre temps de retraite ?**

Je vais consacrer plus de temps à mes proches, et bien sûr continuer à pratiquer, comme je l'ai toujours fait, du sport et notamment du cyclisme.

**Merci Gilbert Sampeur... Après une belle carrière dans notre Police Municipale, nous vous souhaitons de garder cette forme physique et cette bonne humeur qui vous caractérisent !**

Propos recueillis par D. Camhi  
St Cannat Communication

## NOUVEAUX COMMERCES SUR LA COMMUNE

*En lieu et place de l'ancienne station-service en bordure de la Rd7n, le projet d'installation du supermarché à Saint-Cannat se concrétise.*

Les aménagements de la voirie et des réseaux terminés, la construction du bâtiment débute ce printemps. L'ouverture de la moyenne surface est donc prévue pour le mois de novembre 2018.

Parallèlement la construction d'un Fast-food est prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 pour une ouverture programmée à l'automne de la même année.

La création de ces commerces va engendrer une soixantaine d'emplois.

En ce qui concerne la station service qui fait également partie du projet, un dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) a été déposé en Préfecture par l'architecte, en même temps que le dépôt du permis de construire et avant le début des travaux du supermarché.

Josiane Duffau,  
Adjointe au Maire  
Économie, Finances et Emploi  
Yves Falchi,  
Adjoint au Maire  
Urbanisme et Sécurité

## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE À SAINT CANNAT C'est tous les mercredis de 8 heures à 13 heures



©D. Camhi

Ce matin-là, le boulevard Marcel Parraud se pare de toutes les couleurs pour vous. Produits frais : viande, poisson, fromage, légumes, fruits, ... et aussi des vêtements, des bijoux, et bien d'autres produits ou services encore, que vous pourrez découvrir au fil des mercredis.

L'organisation technique est confiée à la Police municipale qui accueille les commerçants non sédentaires et place les stands selon le règlement du marché. Si beaucoup sont réguliers et connaissent leur emplacement, d'autres sont passagers et l'occasion de proposer des nouveautés aux chalandes.

Et tous les deuxièmes mercredis du mois vous trouverez la collecte de vêtements, chaussures, linge de maison et jouets de la Fibre solidaire et Remise en Jeux, en partenariat avec le CCAS.

Le marché du mercredi, c'est un moment de rencontres, de partage et de promenade tout en faisant ses courses.

Josiane Duffau  
Première adjointe au Maire  
Économie, Finances et Emploi

## 11<sup>ème</sup> FÊTE DE LA PILE À SAINT-CANNAT Le jeudi 28 juin !

*Cette fête est l'occasion de retrouver le traditionnel concours de pétanque, la soirée dansante et un repas convivial et festif. Pour vous inscrire et avoir tous les détails sur cette belle soirée, contactez-nous !*

Elle est organisée par l'APAEP, Association des usagers du Plateau d'Activités Économiques de La Pile qui se donne pour mission de faciliter la vie sur la zone d'activité de la Pile, de la dynamiser en créant des liens entre les entreprises et de développer des projets fédérateurs avec ses adhérents.

La Fête de la Pile est l'occasion de réunir les entrepreneurs, leurs salariés et les Saint-Cannadens comme lors de la légendaire Triplette.



L'équipe de l'APAEP  
06 59 66 07 53  
apaep13760@gmail.com  
apaep.com  
facebook.com/apaep13760



©apaep

### Fête de la Pile

Judi 28 juin  
À partir de 18h

Rue Ferdinand de Lesseps  
La Pile - Saint-Cannat

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Vargas Création  
06 29 75 92 07  
grego13760@gmail.com

## DÉPÔT DE PRESSING

Naturalis-Pressing chez Flora'Lys  
9 Avenue Camille Pelletan  
04 42 57 31 39 - 06 73 07 10 72

## PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

MF Plomberie  
25 Allée de la Galinette  
06 08 01 97 17

## M. Pires

105 Chemin de la Maissonette  
06 66 61 67 86  
sarim.pires@outlook.fr

## SERVICES ADMINISTRATIFS

ASAP Assistance et Services Aux Particuliers  
649 Avenue de l'Europe - La Pile  
07 86 52 80 89  
contact@asap-pros.com

## TAXIS

Taxi Serge  
(en remplacement de Airvé taxi)  
06 65 77 61 11 - 06 24 97 08 11  
sergedaul@gmail.com

## HYPNOTHÉRAPEUTE

Emmanuel Bérard  
Maître praticien en Hypnose Ericksonienne  
EMDR + PNL - Spécialisé en sevrage tabac  
316 Chemin de la Maissonette  
06 07 75 76 70  
hypnose-aixenpce13.fr

## RESTAURANT LE 86

Pizzeria - Salon de thé - Brasserie  
Une brasserie gourmande avec les ardoises apéro.  
Boucher de père en fils depuis 2 générations le 86 vous propose les meilleures pièces de viandes mûries de provenance exclusivement française et de Bavière. Et le 86 joue d'originalité en proposant son Salon de thé tous les après-midis.

## Restaurant le 86

6 place de la République  
(en lieu et place du Cédric café)  
04 42 67 48 90  
Facebook/Brasserie Le 86



## VITRINES ET MÉTIERS EN ACTION

Pour 2018, l'association des commerçants, artisans et professions libérales Vitrites et Métiers souhaite dynamiser le centre ville et ses commerces.



## Animations 2018

Il s'agit en priorité d'animations commerciales afin d'attirer les Saint-Cannadens vers les commerces du centre ville. Pour cela nous réitérons certaines de nos manifestations et tentons d'en créer d'autres :

- Animation pour la Fête des Mères en mai
- Les Vendémiales : la fête des vendanges en octobre
- Décoration de certains lieux du village sous l'égide de la Municipalité
- Décoration des vitrines pour Noël
- Participation aux animations du Marché de Noël
- Animation commerciale mi-décembre.

Vous pouvez aussi participer aux différents ateliers de préparation de ces diverses manifestations.

Si vous avez des idées, des propositions, des améliorations sur ce programme nous sommes à votre écoute.

## Nos actions 2018

Depuis environ cinq ans, votre association œuvre avec la Municipalité, la Chambre de Commerce, la Communauté du Pays d'Aix remplacée aujourd'hui par la Métropole à l'élaboration et la mise en place du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). C'est un programme économique proposé par l'État. Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services.

La commune a officiellement validé le programme en novembre 2017.

En ce début d'année, les différents partenaires se sont réunis pour lancer la concertation.

## À partir de 2018 les actions engagées seront :

- 1/ Plan communication dont la réalisation d'une carte simplifiée du centre ville indiquant les commerces et la création de support web. Se pose la question de la pertinence concernant la mise en place d'un marketplace, d'une application mobile permettant l'envoi d'information ou l'achat en ligne, et pourquoi pas des réservations. Nous avons mis en place un sondage sur ce sujet ouvert aux professionnels du village. Pour y participer il est nécessaire de nous fournir votre mail. Ce sondage s'adresse à tous les professionnels du village, toutes catégories.
- 2/ Mise en place d'outils de fidélisation tel que cabas à course réutilisables.
- 3/ Création de 2 manifestations (printemps, hiver). Leurs délais d'étude et mise en place étant plus importants, nous avons d'un commun accord reporté leurs échéances à 2019 ; avec un délai maximum pour le dépôt des dossiers juin 2018 pour la première et janvier 2019 pour la seconde. Notez que ces actions sont subventionnées à la hauteur de 90 à 95% des frais, le reste étant à la charge de Vitrites et Métiers. Le schéma d'aménagement de la signalétique est quant à lui pris en charge par la Municipalité qui a invité Vitrites et Métiers à participer à son élaboration ; les actions concernant ce programme seront abordées dès le mois d'avril.

## Pour mettre en place ce programme, nous avons besoin de vous.

L'association Vitrites et Métiers propose aux commerçants, artisans et membres des professions libérales d'adhérer pour l'année 2018 ( le montant de la cotisation est de 50 €).

La participation au programme d'actions de Vitrites et Métiers est entièrement gratuite pour ses membres. Il sera proposé aux non adhérents de participer à nos manifestations pour un tarif adapté à chacune d'elle.

Adhérer à notre association est le meilleur soutien, nous comptons sur vous.

## L'équipe de Vitrites et Métiers

vitrites.et.metiers@gmail.com  
Lien Facebook : flashez le qr code

LA CLINIQUE ÉQUINE DE PROVENCE  
Une référence à Saint-Cannat

En janvier dernier nous vous informions des résultats de Colomba Bellini Fourton et de son cheval lors des championnats de France des jeunes chevaux à Saumur en 2017.

Ces résultats sont aussi tout à l'honneur d'une structure ultra performante et ultra à la pointe dans son domaine.

Il s'agit de la Clinique Équine de Provence, Haras de La Trévaresse, qui se situe sur la commune de Saint-Cannat et qui est la clinique de référence d'un territoire géographique allant des Alpes de Haute Provence, à la Drôme, l'Ardèche, la Côte d'Azur, l'Hérault.

## Une structure de pointe qui rayonne sur le sud de l'Europe

Si la structure existe depuis 2012, la clinique a été reprise par un trio de jeunes et non moins expérimentés de vétérinaires, formés en France puis au Canada et qui ont pour objectif d'en faire "La" clinique de référence de la moitié sud de la France, contrebalançant les importantes cliniques de la région parisienne. Des chevaux viennent de Corse pour être soignés à Saint-Cannat.

La clinique Équine rayonne également sur le plan international en traitant des chevaux venus de Suisse, d'Italie ou d'Espagne. C'est grâce à elle que de nombreux chevaux de sport sont compétents et compétitifs.

Elle programme aussi des colloques comme celui qui a eu lieu au Domaine de Beaupré en 2017 et celui organisé fin mars dans les locaux même de la clinique. Ces colloques réunissent une quarantaine de vétérinaires référents en provenance d'un large quart sud est de la France pour des sujets tels que l'imagerie et l'utilisation de l'échographie dans la recherche et la prise en charge des chevaux de sport, de course ou de loisir.

## Des acteurs dévoués et expérimentés

La Clinique équine de Provence c'est 8 vétérinaires dont 2 chirurgiens, une spécialiste en médecine interne, 2 vétérinaires de terrain et 3 internes qui gèrent jours et nuits, sept jours sur sept, les urgences et les consultations d'orthopédie, de médecine vétérinaire, de dentisterie, d'ophtalmologie ou de reproduction pour un très large quart Sud Est de notre pays. Ils sont assistés par une secrétaire, 2 assistantes en soins vétérinaires et un palefrenier.

Il faut savoir que la chirurgie viscérale, orthopédique et respiratoire n'est prise en charge que par la Clinique équine de Saint-Cannat dans ces régions.

Tous ces acteurs dévoués dont la moyenne d'âge est de 35 ans, sont des habitants de Saint-Cannat et de Lambesc.

Aujourd'hui la clinique opère environ 350 chevaux par an dont 70 environ sont des chirurgies viscérales. Un des chirurgiens, Pierre Trencart, opère même à Toulouse fort de son expertise. Perrine Piat, chirurgien elle aussi, a été sollicitée et a fait une grande présentation sur une nouvelle technique coelioscopique testée et mise en place à la clinique de Provence, dans le traitement des hernies diaphragmatiques. Cet été sera engagé un nouveau vétérinaire chirurgien face à la demande sans cesse croissante à laquelle doit faire face avec satisfaction la clinique. Il s'agit de Guillaume Manneveau ; il vient de Nantes et sera bientôt lui aussi Saint Cannadens ! Une équipe, dynamique, motivée, jeune, qui fait honneur à Saint-Cannat !

Il est bon de savoir qu'une structure de pointe rayonne sur le sud de l'Europe en ayant ses racines ici, dans notre ville... Ne vous étonnez donc plus si vous voyez passer tant de vans, petits camions et cavaliers dans nos rues !

## St Cannat Communication

Avec le concours de Colomba Bellini Fourton

HARAS DE LA TRÉVARESSSE  
CLINIQUE ÉQUINE DE PROVENCE

715 Chemin des Fourches  
harasdelatrevaresse.com  
Urgences 24h/24 & 7j/7 - 06 24 70 58 38  
Secrétariat du lundi au vendredi - 9h-12h & 14h-18h  
04 42 50 14 74

## VILLA MINNA RÉÉDITE LES SOIRÉES ESTIVALES !



Villa Minna Vineyard est une exploitation familiale en Provence qui produit un vin d'auteur, atypique et hors normes en dehors du cadre des appellations, de façon tout à fait confidentielle et on ne peut plus naturelle.

### Save the date

Les Soirées de Minna reviennent !  
Les jeudis 5, 7 & 19 juillet et 30 août !  
De 20h à minuit. Entrée Libre.  
Vente de vin au verre et à la bouteille.  
Food truck sur place.

Minna & Jean-Paul Luc  
Vignerons

**VILLA MINNA VINEYARD**  
Roque Pessade, CD 17  
Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pelissanne  
04 42 57 23 19 / contact@villaminna.fr  
villaminna.fr - Facebook / Villa Minna

## AUX VIGNERONS DU ROY RENÉ L'ENVIRONNEMENT DE LA CAVE FAIT PEAU NEUVE



Après la construction d'un chai de vinification moderne, adapté à l'élaboration de vins rosés de qualité, le bâtiment de stockage de Lambesc, sur la nationale 7, s'est orné d'une fresque évoquant le vignoble des Vignerons du Roy René.  
De plus et afin d'embellir totalement la cave, cet été, les abords paysagers du bâtiment seront arborés.

Et comme les beaux jours arrivent, les animations estivales aussi.

Le samedi 12 mai, à l'occasion de la Fête de la Vigne et du Vin, le Cellier du Bailli de Suffren de St Cannat organise, cette année encore, une randonnée dans la campagne environnante !

Nous vous donnons rendez-vous au Cellier du Bailli de Suffren pour un départ à 9 heures.



©Vignerons Roy René

Et dès votre retour, Christiane sera ravie de vous faire découvrir les millésimes 2017 de nos rosés !

### LE CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN

Route de Rognes - St Cannat  
04 42 57 20 17  
lesvigneronsduroyrene.com

Ouvert du mardi au samedi  
Été : 9h-12h & 15h-18h30 / Hiver : 9h-12h & 14h30-18h

## Fête de la Vigne et du Vin

Samedi 12 mai

9h-12h Randonnée  
Rendez-vous au Cellier du Bailli de Suffren



## DES MÉDAILLES POUR LA BARGEMONE

### Concours de Paris

Trois cuvées de nos vins Bargemone ont été médaillées au Concours Général Agricole de Paris !

- Une médaille d'Or pour la Cuvée Marina Rosé
- Deux médailles d'Argent pour le Rosé et le Blanc Bargemone

Ces récompenses décernées dénotent le travail de toute une équipe : viticulteurs, cavistes, œnologues que nous félicitons pour la qualité exceptionnelle de ces cuvées.

### Concours des Vins d'Aix en Provence

- Une médaille d'Or pour le Blanc Cuvée Marina 2017
  - Une médaille d'Argent pour le Rouge Cuvée Élisabeth 2013
- Merci pour l'aide d'Aix-Enologie !

### Ouverture du caveau

En semaine de 8h à 18h (19h l'été)  
Le samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h  
Le dimanche (du 01/03 au 30/09) de 10h30 à 13h et de 15h à 19h  
Commande en ligne : bargemone.com



©La Bargemone

### LA BARGEMONE

Route Nationale 7, F - 13760 St Cannat  
04 42 57 22 44  
www.bargemone.com

## NUIT DES BACCHANALES AVEC LES VIGNERONS DE PROVENCE



©D. Camhi

Passerelle entre culture viticole et culture musicale, la Nuit des Bacchanales nous rassemble au mois de mai dans un esprit festif et convivial !

### Deux groupes phare au programme !

Cathy Heiting Trio feat G.Gatto et Surfin'K avec l'excellent Karim Tobbi. Un intermède vivifiant nous attend aussi avec les percussionnistes détonants de Zick'Assault qui invite pour l'occasion Oumar Kondé, maître danseur acrobate.

### Des vigneronns bien représentés

Villa Minna, Domaine de la Montaurone, Vignerons du Roy René et, via Gilardi, intervenant incontournable du vignoble provençal en France, seront présents les Domaines de Camaisette de St Cannat, de Terre de Mistral à Rousset et de la Vieille tour à Cuers.

Ben, professionnel vinicole, animera une dégustation à l'aveugle.

Qui gagnera la bouteille surprise ?

Le buffet campagnard est dressé par le traiteur st cannaden Jean-Luc Jourdanet.

Laissez-vous tenter !

St Cannat Communication

NB > L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
À consommer avec modération.



©D. Camhi

## Nuit des Bacchanales

Samedi 26 mai à partir de 19h30

Salle 4 Septembre  
Soirée 2 concerts et danse afro-contemporaine

20€ repas compris

### Réservations ouvertes

04 42 57 34 65 / 06 64 55 73 79  
si.saintcannat@free.fr  
Plus d'infos sur saint-cannat.fr



## COMMERCIALISATION DES BOIS

### Formation des Communes forestières

Le 21 mars dernier, la commune de Saint-Cannat a accueilli des élus des départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse pour une formation sur la vente des bois de la forêt communale.

Celle-ci était organisée par les Communes forestières, une association d'élus ayant pour objectif de les représenter et les accompagner dans tous leurs projets en lien avec la forêt et le bois. Elle compte parmi ses adhérents la commune de Saint-Cannat.

Après une formation théorique en mairie rappelant le rôle de l' élu dans le processus de commercialisation, les participants sont allés visiter le chantier d'exploitation des bois brûlés issus de l'incendie de l'été dernier.

En effet, pour permettre au plus vite de remettre en état notre forêt communale, les élus de la Commune de St Cannat en partenariat avec l'Office national des forêts, ont mis en place des modalités innovantes de commercialisation des bois.



©Communes forestières

Cette opération a eu deux avantages :

- la mise en oeuvre très rapide de l'enlèvement des bois brûlés ;
- le montage financier parfaitement équilibré : le produit de la vente du bois aux centrales d'énergie a couvert les coûts de la coupe et du broyage des rémanents. Ce dernier poste doit aussi bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental.

Tout cela est positif mais n'atténue pas notre désolation face au traumatisme provoqué par cet incendie sur nos merveilleux paysages.

Les Communes forestières  
www.ofme.org/communes-forestieres



©Communes forestières

Le témoignage de M. Venturini, adjoint au Maire en charge de la forêt, a permis à tous de bénéficier du retour d'expérience de Saint-Cannat sur les possibilités de valorisation des bois après incendie.

## APRÈS LES INCENDIES... LE REBOISEMENT

Suite au grave incendie qui a touché notre commune en juillet 2017, le Rotary Club d'Éguilles et de Ventabren a organisé le 18 mars dernier une randonnée avec récolte de fonds pour le reboisement.

À cette occasion, Jacky Gérard, Maire de St Cannat, et son Conseil Municipal ont participé à la plantation symbolique d'un olivier au lieu dit "Le Tambour" précédant un reboisement futur.

Cette randonnée a permis de découvrir l'environnement formidable de notre région malgré les dégâts dévastateurs que les incendies ont générés par endroit.

Le Maire a remercié le Club Rotary pour son engagement ainsi que tous les participants randonneurs venus de toute la région ainsi que le Comité Communal des Feux de Forêt de Saint-Cannat avec son président Guillaume Sorba, le Syndicat d'initiative et le Foyer Rural. Il a tenu à féliciter la complicité et la solidarité qui se sont créées au sein de ce regroupement.

Cette action témoigne de l'engagement pour l'avenir de nos enfants et de notre patrimoine naturel.

Malheureusement, c'est avec consternation et écœurement que le lendemain nous avons constaté que l'olivier, cet emblème si provençal, avait déjà disparu !

Mais ne nous laissons pas aller à la colère... Nous devons à nos enfants l'exemplarité et l'optimisme. Ce que nous voulons surtout, c'est travailler pour le bien commun. Que tout le monde le comprenne... et surtout le malfaiteur en question !

Rappelons aussi que depuis septembre 2017 la GV de St Cannat, en partenariat avec la Municipalité, fait circuler une cagnotte via les réseaux sociaux.

[www.leetchi.com/c/solidarité-de-boulinguer-sylvieReboiser.stcannat](http://www.leetchi.com/c/solidarité-de-boulinguer-sylvieReboiser.stcannat)  
Par ce biais, chacun peut s'engager à reverser 1 € par abonnement pour cette cause.

Une fois le site choisi pour reconstituer la forêt, et avec la mobilisation des écoles, des bénévoles et la solidarité de tous pour aider à la plantation, notre collectivité retrouvera une partie de son âme.

Jean-Paul Venturini,  
Adjoint délégué à l'Environnement



Réunion pour la restauration de terrains incendiés avec les techniciens de l'ONF



## ÉCO ATTITUDE

### L'ÉTÉ, PRUDENCE EN FORÊT

Aidez-nous à préserver les deux massifs forestiers\* qui bordent notre commune !

N'oubliez pas les consignes de sécurité face au risque d'incendie. Cigarettes, feux sauvages, non respect du débroussaillage en zone à risque d'incendie, sont des exemples de mépris de ces consignes.

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral ou municipal, et lorsque la météo locale est défavorable (sécheresse, vent fort...), toute présence humaine ou motorisée est interdite dans les massifs boisés (à l'exception des riverains).

Avant de pénétrer dans nos collines en été, il est nécessaire de vous informer au 08 11 20 13 13

\* Au Nord, le massif de la Trévaresse (TR) et au Sud le massif des Quatre Termes (QT).

### NE BRÛLEZ PAS LES DÉCHETS VERTS !

Afin de pallier l'interdiction de brûler les déchets verts depuis 2013, les particuliers peuvent les amener dans les déchèteries.

- au volant d'un véhicule léger avec remorque ou d'une fourgonnette, on peut les déposer sans limite de poids durant les jours de semaine et à raison d'un trajet quotidien au maximum les samedis et dimanches.

- avec un fourgon ou un camion-plateau, on peut y déposer jusqu'à 1,5 m3 par jour, 7 jours sur 7.

Il est important de rappeler que la combustion des déchets verts à l'air libre impacte fortement la qualité de l'air respiré.

Renseignements  
0810 00 31 10 - collectes-dechets@agglo-paysdaix.fr

CAV DE SAINT-CANNAT  
Quartier de la Lecque  
Chemin de l'Arénier, direction Route d'Éguilles  
08 10 00 31 10  
Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h  
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

### COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR OU VOTRE LOMBRICOMPOSTEUR

Le compostage permet de produire son propre compost tout en recyclant ses déchets de jardin et ses restes alimentaires.

Il permet d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de réduire le volume de sa poubelle.

Pour composter, il suffit d'acquérir un composteur ou si vous habitez en appartement, un lombricomposteur.

Commandez votre composteur ou votre lombricomposteur !  
Téléchargez votre bulletin d'inscription individuel sur :  
[saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr) / Rubrique Cadre de vie/ Propriétés et déchets

En cas de doutes ou de questions (montage du composteur, mauvaises odeurs ou qualité du compost...) :

Adressez-vous au numéro azur suivant :  
0 810 00 31 10



©Pays d'Aix

## DU CHANGEMENT ... ET DES PROJETS À L'AMAP DE ST CANNAT

Un nouveau Bureau : départ et mouvements au programme !



©C. Crespi

Nous remercions vivement Florence tout autant pour son investissement que son énergie. Florence qui, en tant que spécialiste en la matière, va s'occuper avec Aurèle Pouénat de notre Communication (visuel, affiche, newsletter hebdomadaire...)

#### Une nouvelle présidente bien inspirée

Cécile Crespi, après 2 années passées à la Présidence, a souhaité reprendre le Secrétariat et c'est ainsi que Doriane Delanghe a été élue à l'unanimité Présidente de l'AMAP de Saint-Cannat.

Notre nouvelle présidente s'enthousiasme déjà à l'idée d'accompagner les 127 familles adhérentes ainsi que les 15 producteurs et partenaires que compte l'association, dans cette dynamique du bien manger, local et bio !

Au programme de son mandat, Doriane nourrit le souhait, non seulement de promouvoir et développer l'association et son marché, mais aussi d'accompagner l'Amap dans son projet d'un nouveau lieu de distribution plus adapté.

**Pour toutes, celles et ceux qui souhaitent découvrir cet univers de "bonne bouffe" locale, bio et engagée, nous vous donnons rendez-vous :**

- Le 8 septembre au Forum des Associations
- Le 9 septembre pour l'Édition 2018 du marché Bio et Local de l'AMAP
- Et pour les plus pressés : tous les vendredis entre 18h30 et 19h30 derrière la cave coopérative.

**Venez tester nos paniers de légumes, nos fromages, nos poulets, poissons, pains et fougasses, œufs, fruits.....!**

Doriane Delanghe, Présidente  
Cécile Crespi, Secrétaire  
Amapdesaintcannat.fr  
Amap13760@gmail.com

C'est avec un immense regret que le bureau de l'Amap laisse partir Laurence Pujal qui aura porté avec Pascale Sauret-Minjollet, en qualité de Secrétaires, notre association durant plus de 8 années avec un dévouement et un dynamisme sans faille. Mille mercis Laurence pour cette implication et tout ce travail réalisé.

En restant référente de 3 de nos producteurs et partenaires, Laurence continue d'œuvrer pour notre Amap.

À la Trésorerie aussi le changement frappe ! La passation des dossiers enfin aboutie, Florence Deviller laisse Emma Pion-Goureau prendre les rênes. Emma sera épaulée de Pascale Sauret-Minjollet qui a souhaité passer, elle aussi, la main au secrétariat...

## TRANSPORT

### LE PASS MÉTROPOLITAIN Pour circuler en toute simplicité !

*Autorité organisatrice des transports sur l'ensemble du territoire, la Métropole a voté, en 2016, un Agenda de la mobilité pour mettre fin au tout-voiture et faciliter le quotidien des habitants.*

Le Pass métropolitain est un des moyens pour y parvenir. Il permet de circuler en toute simplicité ! Il s'agit d'un abonnement mensuel unique valable pour tous les modes de transports et sur l'ensemble du territoire.

**Tarif**  
73€ par mois  
68€ par mois pour l'achat d'un Pass à l'année.

#### Les + du Pass métropolitain

- Le choix du mode de déplacement
- Des déplacements à volonté, forfait illimité
- Un tarif attractif (économie mensuelle pour l'utilisateur)

En incluant tous les modes de transport du territoire, l'objectif de la Métropole est de convaincre les habitants de se déplacer en transports en commun et de les inciter à multiplier les modes de déplacement en se tournant aussi vers les mobilités alternatives comme le vélo.

Plus d'infos sur [lepilote.com/fr/pass-integral/1058](http://lepilote.com/fr/pass-integral/1058)



## TRAVAUX

*Les travaux que l'on effectue sur la commune sont réalisés soit par les entreprises (gros travaux de voiries, éclairages publics,...), soit par les agents sous la Direction des Services techniques de la Ville (petits travaux d'entretien municipal).*

### PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN COMMUNAL

Régulièrement, les bâtiments communaux sont le théâtre de différents travaux. Une quinzaine d'agents dont le nouveau chef d'équipe est Joël Torra, s'occupent du quotidien et du bon fonctionnement de la commune sur plusieurs secteurs d'activités.

#### ► Les agents rattachés aux travaux périurbains

Ce sont des agents qui entretiennent les espaces communs

- Une équipe s'occupe des espaces verts (stade, jardin public, arbres d'alignement, fleurissements, arrosages...).

- Une équipe s'occupe de l'entretien des voiries et de leurs abords.
- Deux équipes sont dédiées à la propreté urbaine et périurbaine.

#### ► Les agents préposés aux bâtiments

Une équipe s'occupe de l'entretien courant de la commune : les panes, l'électricité, la plomberie notamment des 3 écoles de Saint-Cannat, de la micro-crèche, des salles réservées aux associations...

- des agents assurent tous les petits travaux de maçonnerie sur les bâtiments communaux, peintures, serrureries, ferronneries, menuiseries, entretiens des véhicules.

### TRAVAUX DE VOIRIES

#### ► Travaux en cours

- Trottoirs Avenue Camille Pelletan : 85 005,71 € ht\* (Eurovia/LTP)
- Voirie ancienne Voie Royale : 22 204,31 € ht\* (Eurovia/LTP)
- \* Financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP.
- Voirie Loube : 41 417,36€ ht\*\* (Eurovia/LTP)
- Caniveaux grille Pole activités : 30 411,72 € ht\*\* (Eurovia/LTP)
- \*\*Financés pour 70% par le Conseil Départemental.

#### ► Travaux prévus

Revêtement des trottoirs Paul Lafargue, de la Traverse des chênes, du Chemin de la Mer, de la cour d'école.

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGES PUBLICS

#### ► Travaux en cours

Voie Royale et allée Galinette : 54 423,40 € ht (SNEF) financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP.

#### ► Travaux prévus

Entrée de ville Aix, Avenue Jean Moulin, Résidence la Galinette, liaison Carraire-Pôle Activités

### EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

#### ► Travaux en cours

Amélioration bassin eau potable : 63 060,00 €ht (ETENDEX) financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP.

#### ► Travaux prévus

Remplacement et extension de réseau assainissement et eau potable (RD7n, Paul Lafargue, rue du Puy et Pôle d'activités), local technique et surpresseur (Clos du Roy)

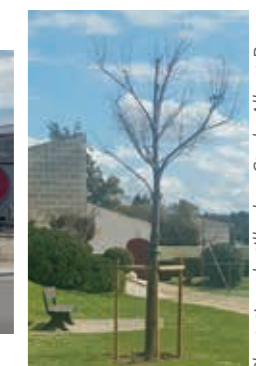
- Les agents préposés aux manifestations
- Ces agents assurent les soutiens logistiques et techniques des différentes manifestations communales.

### Exemples de travaux effectués durant le 1er trimestre 2018

- Au niveau de la réfection
- Rénovation de la salle destinée à l'épicerie solidaire (située bd Marcel Parraud) ; elle est remise en état par nos agents dédiés au bâtiment et à la peinture.
- Au niveau des espaces verts :
- Aménagement du rond-point qui se situe à la zone d'activités de la Pile avec des plantations, des remises en état...
- Plantation d'un gros tilleul au Stade Albert Barre, au niveau du plateau du tennis.



Aménagement du rond-point de la Pile



Plantation du tilleul au Stade Albert Barre

### TRAVAUX BÂTIMENTS À VENIR

- ◆ Huisseries groupes scolaires, salles Revol et du 3<sup>ème</sup> Âge.\*
- ◆ Sols de la Bibliothèque, de la salle Yves Montand et des aires de Jeux école Maternelle.\*
- ◆ Programme Peinture groupes scolaires.\*
- \* Financés pour 70% par le Conseil Départemental.
- ◆ Modernisation de la laverie du restaurant scolaire financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP.
- ◆ Mise en accessibilité du parvis de l'église financés pour 50% par le Conseil Départemental et pour 25% par la Métropole AMP.

### ACHATS DE MATÉRIELS

#### ► Achats en cours

- Désherbeur vapeur eau : 24 603,20 € ht\*
- Tondeuse auto tractée : 1 460,00 € ht\*
- Cellule refroidissement du restaurant scolaire : 5 5590,00 €ht\*
- \* Financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP.
- Mise à jour signalétique urbaine et Pôle d'activités : 5002,75 € ht financés pour 50% par la Métropole AMP.

#### ► Achats prévus

- Véhicule équipé pour le Comité des Feux deForêts
- Epaveuse
- Signalétique commerces et activités



## DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY



La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a généralisé le déploiement des compteurs d'électricité de nouvelle génération qui doivent être progressivement installés d'ici 2020 par Enedis,

gestionnaire du réseau électrique.

Faisant suite aux compteurs électromécaniques à la relève visuelle et aux compteurs électroniques pouvant être consultés via un appareil électronique, ce nouveau compteur, dit "intelligent" - également appelés "Smart Grids" - et dont l'implantation résulte de directives européennes, a la capacité de transmettre des données en temps réel sur la consommation du foyer et peut être commandé à distance.\*

### LÉGISLATION

Conformément à la loi du 17 août 2015, le Maire et le Conseil municipal ne peuvent s'y opposer.

Aussi, le déploiement des compteurs communicants Linky a-t-il débuté en janvier sur notre Commune et va se poursuivre jusqu'en juillet.

Si les techniciens d'Enedis, pour assurer les missions que la loi leur impose (article L.322-8-7 du Code de l'énergie), doivent pouvoir avoir accès aux compteurs pour la pose, l'entretien et leur renouvellement, la loi ne permet pas à Enedis d'installer un compteur Linky sans le consentement des usagers qui ont de fait la possibilité de refuser cette installation comme nous le leur avons fait savoir dans un courrier du 31 janvier dernier.

### INQUIÉTUDE LÉGITIME

Suite aux diverses inquiétudes et interrogations que la population nous fait remonter au sujet des compteurs Linky, nous avons reçu les responsables d'Enedis le 31 janvier dernier afin d'obtenir des précisions et des réponses.

Faisant référence au fait qu'Enedis respecte l'ensemble des normes sanitaires définies au niveau européen et français, lesquelles sont très restrictives concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques, ils ont notamment tenu à nous rassurer à ce sujet notifiant que le compteur Linky n'induit pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel. Il n'émet pas des informations en continu, comme d'autres appareils connectés, mais seulement quelques secondes par jour.

**Ceci dit, en regard du principe de précaution, la Municipalité a fait une demande d'étude des mesures de champs électromagnétiques auprès d'un organisme agréé et indépendant avant de procéder aux modifications des compteurs des bâtiments communaux.**

**Pour toute information Enedis dispose d'un numéro gratuit 0800 054 659**

\*Infos EDF / Compteurs Linky

<https://particulier.edf.fr/fr/accueil/contrat-et-conso/compteur/compteur-linky.html>

## ÉCO-RÉNOVEZ

### Un service public de la performance énergétique de l'habitat

*Depuis quelques années déjà, le Territoire du pays d'Aix permet aux habitants de disposer d'aides dans le cadre de la rénovation énergétique de leur logement. "Éco-rénovez", service public de la rénovation énergétique en Pays d'Aix, a évolué et se renforce aujourd'hui d'une plateforme collaborative pour faciliter les démarches.*

Prévu par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), le dispositif "Éco-rénovez", piloté par le Conseil de territoire du Pays d'Aix - quelles que soient leurs ressources - à rénover leur logement, à s'équiper en énergies renouvelables, et ainsi améliorer leur confort et réduire leur consommation énergétique.

Quel que soit votre projet, travaux lourds ou légers, ressources modestes ou non, les conseillers d'Éco-rénovez vous aident à mieux appréhender votre projet techniquement et financièrement.

### Des conseils personnalisés

L'animation de ce service a été confié à la Maison Énergie Habitat Climat (Activité du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix).

Les conseils fournis sont personnalisés, gratuits et indépendants. Ils portent sur les aides, nationales et locales, ainsi que sur les aspects techniques des projets de rénovation.

Les conseillers ont aussi pour mission d'orienter vers les structures publiques ou privées du territoire en fonction des spécificités de votre projet. Les conseillers peuvent être sollicités à n'importe quelle étape de votre projet

### Éco-rénovez comment ça marche ?

► Rendez-vous sur [eco-renovez.fr](http://eco-renovez.fr) pour trouver les premières informations (aides financières, entreprises qualifiées, fiches exemples...)

► Rencontrez un conseiller ou créez votre espace personnel en ligne

Éco-rénovez c'est aussi des événements tout au long de l'année pour découvrir des projets de rénovation, rencontrer des professionnels, faire des balades thermiques ...

Retrouvez l'agenda sur [eco-renovez.fr](http://eco-renovez.fr)

À noter que ce service s'adresse également aux copropriétés et à l'ensemble des professionnels de la rénovation énergétique.

### Maison Énergie Habitat Climat

Parc d'Ariane - Bâtiment B  
11, Boulevard de la Grande Thumine  
13 090 Aix-en-Provence  
04 42 93 03 69  
[www.eco-renovez.fr](http://www.eco-renovez.fr)



## OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LA LOCATION DE MEUBLÉS DE TOURISME



Depuis de nombreuses années, les exploitants de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux ont l'obligation de déclarer leur activité. Cette déclaration était faite en mairie (sur place ou via un site Internet dédié).

La réglementation, notamment la Loi pour une République numérique et le décret n°2017-678, impose désormais également à tous les loueurs de meublés de tourisme, y compris la location d'une chambre, d'un appartement ou d'une villa, à s'enregistrer via un télé-service (éventuellement avec l'aide de la municipalité). **Cette procédure d'enregistrement (ou télé-déclaration) génère un numéro d'enregistrement qui est désormais obligatoire pour s'inscrire sur les plateformes Internet de type Airbnb, Abritel, ou autres plateformes similaires** (même si ces plateformes n'appliquent pas encore cette obligation de façon bloquante pour leurs clients).

### ◇ CHAMBRES D'HÔTES

Les "Chambres d'hôtes" ne sont pas concernées par cette procédure d'enregistrement et doivent se déclarer en remplissant un formulaire Cerfa n°14004\*03 papier (en mairie) ou dématérialisé (disponible sur <https://declaloc.myprovence.pro/>).

Attention, la notion de "Chambre d'hôtes" est réglementée. Une Chambre d'hôtes doit obligatoirement se trouver chez l'habitant, être louée à la nuitée et proposer le petit déjeuner et le linge de maison sans supplément.

Un propriétaire ne peut posséder plus de 5 chambres d'hôtes et ne peut pas accueillir plus de 15 personnes.

### ◇ MEUBLÉS DE TOURISME

Sans ces conditions, il s'agit alors d'une chambre meublée à la nuitée qui est considérée comme un "meublé de tourisme" et qui est donc concernée par la procédure d'enregistrement sur le site "Déclaloc".

### • Déclaration et enregistrement

Selon l'Art. L. 324-1-1 du Code de Tourisme : "Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du Maire de la commune où est situé le meublé."

Le loueur du meublé doit enregistrer son meublé sur la plateforme <https://declaloc.myprovence.pro/>. Il reçoit un accusé de réception (et donc un numéro d'enregistrement).

Il est à noter que pour les locations dans une résidence principale la réglementation prévoit un nombre de jours de location maximum de 120 jours sur les plateformes internet. Au-delà de 120 jours, il ne s'agit plus d'une résidence principale, puisqu'une résidence principale doit être occupée à minima 8 mois par an.

### • Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ?

Les meublés de Tourisme sont "des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile".

o Pour les résidences principales

La résidence principale est la résidence occupée au minimum 8 mois/an par le propriétaire ou le locataire.

Dans les communes ayant institué la télé-déclaration, l'enregistrement est obligatoire même pour les meublés de tourisme situés dans les résidences principales (le numéro d'enregistrement étant de toute façon nécessaire pour publier les annonces sur les sites internet).

o Pour les autres hébergements (autres que dans les résidences principales)

Selon l'article L-631-7 du Code de la construction et de l'habitation, "le fait de louer un local meublé destiné à l'habitation de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile constitue un changement d'usage".

Ainsi, pour la location en meublé de tourisme de locaux n'étant pas dans sa résidence principale, le loueur doit effectuer une déclaration de "changement d'usage" en Mairie. Cette déclaration préalable en mairie est nécessaire avant de pouvoir "transformer" un local d'habitation en meublé de tourisme pour des locations de courte durée (arrêté préfectoral en date du 19 mars 2018). Pour ces hébergements, la télé-déclaration du meublé de tourisme est aussi obligatoire (sur [declaloc.myprovence.pro/](https://declaloc.myprovence.pro/)).

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration sur la plateforme. Le numéro d'enregistrement sera toutefois identique pour le même bien loué.

NB : Attention à ne pas confondre la déclaration pour l'enregistrement du meublé de tourisme et la procédure de changement d'usage, qui sont deux procédures différentes.

### ◇ FISCALITÉ

Pour les résidences secondaires, la réglementation fiscale impose aux loueurs de déclarer le début de leur activité auprès du centre de formalités compétent, à savoir :

Le Greffe du tribunal de Commerce pour les Loueurs non professionnels

La CCI ou la chambre d'agriculture pour les Loueurs professionnels

Pour toute question sur la fiscalité relative à ces locations, les loueurs sont invités à contacter le Centre des impôts.

### ◇ TAXE DE SÉJOUR

Les loueurs doivent percevoir auprès de leurs clients la Taxe de séjour et la reverser à la Municipalité une fois par an.

Cette taxe est due par personne et par nuit. C'est actuellement la délibération municipale n°2016-075 en date du 20 septembre 2016 qui s'applique. Le tarif de cette taxe de séjour dans des hébergements "non classés" (ce qui est le cas en règle générale pour les meublés de tourisme loués via les plateformes internet) est de 0,5 € par nuit.

La délibération complète est disponible en mairie.



[@declaloc.myprovence.pro/](https://declaloc.myprovence.pro/)

## LE CCAS ACTEUR AUPRÈS DES PARENTS

### ATELIERS D'AIDE PARENTALE À L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF Témoignage d'une maman

"Cela fait 7 ans que nous suivons cet atelier ! Au fur et à mesure des séances, j'ai compris l'importance des répercussions que peuvent avoir nos fonctionnements sur nos enfants..."

Mon fils n'avait aucun problème scolaire, il travaillait bien. J'étais à ses côtés, tous les soirs. Nous faisons les devoirs, nous apprenions les leçons. Et pour être sûre que ça marche, j'en rajoutais un peu. Il ne passait pas son temps à travailler, il faisait du sport, il voyait ses copains, il partait en colo... Cette pression que je nous imposais à tous les deux n'était épanouissante pour personne.

Au fil des ateliers, j'ai compris qu'il fallait laisser mon fils se gérer seul dans son travail. D'abord, contrainte et forcée parce qu'il me l'a demandé, et aussi parce que j'ai compris qu'il mettrait le cap sur ses ambitions quand il serait prêt.

Les notes oscillaient parfois. L'atelier m'aidait à comprendre et à supporter.

Mais, maintenant que mon fils est en seconde, qu'il a un emploi du temps chargé entre le lycée, ses activités et ses engagements sportifs, il gère tout parfaitement. J'éprouve une fierté immense de le voir évoluer et s'épanouir aussi bien. Les notes sont bonnes et sont de plus en plus régulières.

Ma fille, qui a 3 ans 1/2 de moins que son frère et qui du coup a bénéficié de ce nouveau "nous" ou plutôt de ma nouvelle façon d'envisager leur travail à la maison, se gère toute seule. Ses résultats scolaires et son épanouissement, comme ceux de son frère, sont la plus belle récompense que nous pouvions espérer.

Cette expérience, que je poursuis avec bonheur, ne sert pas seulement à avoir une sorte de mode d'emploi de l'enfant. En plus de découvrir comment il fonctionne, on a conscience de l'impact de nos propos, de nos réactions, de nos agissements sur le développement de nos enfants et on arrive doucement à évoluer nous-mêmes.

Pour plus d'informations concernant ces ateliers, contacter le CCAS

Maryse Casanova  
CCAS  
04 42 50 82 26



### LES CAFÉS PARENTS

*Depuis plus de 10 ans, déjà, le CCAS s'est engagé dans une réflexion autour de la parentalité.*

Françoise Albrech, médiatrice familiale, apporte son soutien aux enfants et aux familles qui la sollicitent. Elle reçoit sur rendez-vous auprès du CCAS.

#### Parents mode d'emploi

Lors de la mise en place du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) de nouveaux besoins en matière d'accompagnement et de partage d'expériences sont "remontés" par la voix de nos partenaires : A.I.L., Enfants et Loisirs, École et Parents, Petits Bouts de Destin).

Les élues à l'Action Sociale ont donc au cours de l'année 2017 élaboré une brochure "Parents mode d'emploi", qui donne aux familles toutes les adresses et tous les numéros de téléphone susceptibles de les aider dans leurs démarches auprès des services sociaux ou des thérapeutes. Cette brochure est à disposition à l'accueil de la Mairie, au CCAS, à la crèche et micro crèche ainsi qu'auprès des A.I.L.

#### Café Parents

Devant l'engouement des participants en avril 2017, lors de notre premier Café Parents, sur le thème "Mieux communiquer avec son enfant", nous avons décidé de poursuivre avec d'autres conférences sur d'autres thèmes.

Le 14 avril, lors d'une Matinée Petite Enfance, Martine Koudinov, psycho-praticienne, a animé un débat "Autorité et bienveillance", à la crèche Lou Cannat'iou.

Le 9 juin prochain, on organise une matinée autour des 6/10 ans (thématique à confirmer avec l'intervenante). Rendez-vous à la salle Revol, à 9h30.

En octobre, nous proposerons une thématique plus liée aux ados. Rendez-vous à confirmer ultérieurement. Toutes les précisions seront données par voie d'affichage et sur [www.saint-cannat.fr](http://www.saint-cannat.fr)

À très bientôt !

Mireille Catelin, adjointe à l'Action Sociale,  
Monique Guillet, vice-présidente du CCAS,  
Danièle Barbier, conseillère municipale, membre du CCAS.  
CCAS / Comité Communal d'Action Sociale  
04 42 50 82 26



©Inside Out Communication

### PARENT'AISE

Être parent ? ... Pas toujours simple !

Vous avez des questions, besoin d'en parler ou tout simplement envie de vous poser et de discuter avec d'autres parents ? Vous êtes les bienvenus à nos moments Parent'aise organisés dans le cadre du CEJ en partenariat avec le CCAS de St Cannat.

Tous les 1er samedis du mois de 10h à 12h jusqu'aux vacances d'été, salle Revol.

Ouverts et gratuits pour tous

Soisic Duchemin

Responsable du secteur enfance A.I.L.



©Krystel-AIL

### LA CRÈCHE LOU CANNAT'IOU ET LES MINICANNAT'IOU

Cette année 2017/2018 nous sommes fiers d'avoir accueilli :

- ▶ à la crèche 105 familles ce qui représente 115 enfants ;
- ▶ à la micro-crèche 19 familles ce qui représente 21 enfants.



©Nadine Légier

Notre Assemblée générale ayant eu lieu il y a quelques jours, la direction et l'équipe a pu présenter aux parents et au conseil d'administration son nouveau projet éducatif.

Les parents ont pu découvrir notre façon de travailler et les différentes pédagogies dont nous nous inspirons pour être au plus proche des besoins des enfants accueillis tout au long de la journée.

Nous avons aussi évoqué tous les projets qui ont été mis en place. En effet, cela fait maintenant plusieurs années que nous sommes en partenariat avec la ludothèque de Rognes, la bibliothèque de Saint-Cannat et que nous faisons participer des intervenants musique et art plastique ce qui fait la joie de nos tout petits.

Le samedi 14 avril, la rencontre avec Martine Koudinoff autour du thème "La bienveillance au cœur de la relation de nos jeunes enfants" est une action réalisée en partenariat avec l'équipe du CCAS et la Municipalité.

La fin de l'année scolaire arrivant à grand pas, nous préparons actuellement les événements à venir comme notre carnaval ainsi que notre fête de fin d'année 2018. Les enfants participeront aussi au spectacle "Toit Plume" dans le cadre de La Belle Récré le vendredi 15 juin.

La Directrice,  
Nadine Légier

#### Toit Plume - Théâtre musical

Dans le cadre de La Belle Récré  
Vendredi 15 juin de 16h à 17h  
Salle Yves Montand

Spectacle de marionnettes pour les tout petits  
Atelier du Vent Contraire  
De et avec Marie-Aude Forissier et Karine Boucherie

De 8 mois à 5 ans - Durée 40'  
Séance pour les enfants de la crèche et des AMA ouverte au public à 17h

À la fin du spectacle les petits et leurs parents rejoignent la Flash mob de La Belle Récré Place Gambetta !



### VIDE-GRENIERS AU PROFIT DES ÉCOLES

Dimanche 10 juin  
8h-18h - Boulodrome

Il est temps de vous préparer, de sortir les vieilleries de vos greniers, garages, remises. D'aller fouiller au fond de vos placards et autres dressing pour nous proposer de bonnes affaires. Venez nous rejoindre pour une journée de convivialité et de trouvailles, profitez d'une balade agréable autour des stands sous les platanes et le grand parking transformé le temps d'une journée en marché de plein air où vous ferez de jolies découvertes et pourquoi pas... trouverez l'objet rare.

L'équipe d'Écoles et Parents





## REMUE MÉNAGE Des Ateliers Bleu Kaki

Ce spectacle de danse est une création menée par les enfants des ateliers dirigés par Florence Crespi. On parcourt à travers les différentes pièces de la maison un grand ménage en mouvement ! Une chorégraphie basée sur l'écoute, la réactivité... Et ainsi donner aux enfants le moyen de faire l'expérience d'une rencontre avec un espace et d'une relation à l'autre...

Florence Crespi  
06 22 80 58 42

Samedi 19 mai  
17h30  
Salle Yves Montand



## BELLE ACTIVITÉ THÉÂTRALE POUR CHAMP LIBRE

### Des ateliers et des spectacles

Avec ses ateliers qui donneront leurs spectacles aux mois de mai et juin, Champ Libre poursuit son aventure théâtrale engagée depuis plus de dix ans sur la commune de Saint-Cannat. Les ados dans un spectacle contemporain parlant de refaire le monde, un monde meilleurs et en harmonie, et des difficultés que cela représente quand on se retrouve confronté à l'autre. Les plus jeunes qui travaillent sur deux contes, un conte contemporain où l'on apprend le dépassement de soi et à reconnaître notre part d'ombre et nos différences. Et une adaptation de la Belle et la Bête, conte hautement symbolique sur l'acceptation des différences. Le théâtre pour apprendre à se connaître et apprendre à connaître l'autre, pour vivre ensemble, dans un monde meilleur...

### Des stages interactifs

Champ Libre c'est aussi des propositions de stages alliant différentes pratiques, toujours dans l'optique de nous ouvrir et d'aiguiser notre curiosité. Un stage de "Théâtre et Yoga" aux vacances de Toussaint et un stage "Théâtre et Chant" aux vacances d'hiver avec la complicité de Sophie de l'association Créa'son. Ces stages sont l'occasion unique de partager des moments créatifs, récréatifs.

Alors si vous aussi vous voulez participer à cette aventure, rendez-vous au forum des associations en septembre pour les inscriptions !

Marie Aude Forissier, pour Champ Libre  
asso Champ Libre  
asso Champ Libre  
06 25 76 80 59



©M-A Forissier

### Spectacle Théâtre ados en mai

Samedi 12 mai à 20h30  
Dimanche 13 mai à 17h30  
Salle Yves Montand

### Spectacle Théâtre enfants en juin

Dans le cadre de la Belle Récré  
Dimanche 17 juin à 14h et 16h  
Salle Yves Montand

## LE FIL D'ARIANE & ARTS DU CIRQUE

Depuis sa création, Le Fil d'Ariane s'efforce de créer du lien entre les personnes et les associations locales par le biais des arts du cirque et du mouvement.

Cette année encore, en-dehors du spectacle circassien "Voir plus loin" que nous proposons dans le cadre de La Belle Récré, nous participons à une nouvelle rencontre mêlant les élèves de l'association, ceux de l'école de musique et les participants aux ateliers Philo de la bibliothèque dans une création originale "Planète volée".

Michaël Vessereau,  
Pour le Fil d'Ariane  
06 20 46 23 91  
filariane2@gmail.com  
www.filariane.com



### Le Fil d'Ariane à La Belle Récré

Samedi 16 juin à 20h - Spectacle circassien  
Jardin Joseph Richaud  
Dimanche 17 juin à 11h - Planète volée  
Jardin Joseph Richaud

## LA BELLE RÉCRÉ, UN FESTIVAL POUR LE PLAISIR DE TOUTE LA FAMILLE

Le Festival La Belle Récré en est à sa 7<sup>ème</sup> édition ! Tour à tour acteurs et spectateurs, les enfants profiteront en famille des ateliers et des spectacles professionnels gratuits. Trois jours de plaisirs et de découvertes !

### Que la fête commence !

Le vendredi soir, les tout petits qui auront joui du spectacle "Toit Plume" salle Yves Montand rejoindront, place Gambetta, Sophie pour une flash mob accompagnée de ses majorettes du Foyer Rural. Flash mob que nous vous diffuserons via Facebook pour que vous puissiez la répéter ! Et surprise... les "Dames de Cœur" mettront de la couleur à la fête !

Nous retrouverons au jardin; après un goûter, Solenn Risset & Anne-Laure Carette, "Princesses for ever", pour chanter et danser avec elles dans des chorégraphies surprenantes.

### Le Jardin des loisirs

Le samedi, nombreuses animations pour jouer, rire et découvrir au Jardin Joseph Richaud. En matinée salle Revol, "Bout'chou concert", spectacle pour mirettes et oreillettes, sera suivi de la Chorale Récréation à la Salle Revol pendant que se prépare au jardin "Paroles en festival" et l'accueil des Nouveaux arrivants à St Cannat ! L'après-midi, des loisirs créatifs, des jeux en bois, des séances de maquillage, des balades à poneys, un atelier Cuisine et un atelier Grimpe d'arbre ! Deux surprises : le Petit Salon de musique de Mairol Cie et le Petit Clapotis du Grand Large, manège pour les petits et les grands.

Vers 17h on accueillera "Le p'tit cirk", un spectacle entre jonglerie, magie, acrobaties, clown et poésie de la Cie Commun Accord, et en fin d'après midi un duo burlesque dans "Bon Débarras", théâtre d'objet clownesque de la Cie Force Nez qui nous invite à la suite à vivre en direct dans "Alter Ego", deux acrobates et un musicien pour un voyage aérien dans l'intimité d'un arbre. On finira la journée en lumière et en charivari avec un spectacle du Fil d'Ariane.

### Dimanche, La Belle Récré continue !

À 10h au jardin, "Planète volée ! conte philosophique et musical co produit par l'école de Musique, la bibliothèque et le Fil d'Ariane, une création originale qui mêle théâtre, musique et cirque !

Dès 14h, salle Yves Montand, on applaudira les jeunes comédiens de Champ libre dans "Villa Esseling Monde" de Philippe Dorin et "Belle des eaux", inspiré de Bruno Castan et de la Belle et la Bête.

Un "goûter aquatique" mené par la troupe des ateliers Bleu Kaki Lab-K clôturera La Belle Récré vers 17h où tout le monde est bien sûr convié !

L'équipe d'accueil de La Belle Récré



©F. Iglesias

Jean-Pierre Ferrouil,  
Président du Syndicat d'Initiative  
04 42 57 34 65

L'Équipe Culture St Cannat  
06 64 55 73 79  
www.saint-cannat.fr  
Facebook/Festival La Belle Récré

### Festival Jeune Public La Belle Récré

Vendredi 15, samedi 16 & dimanche 17 juin  
Atelier et spectacles gratuits  
Restauration sur place  
Glaces, crêpes, hamburgers et pizzas

### Rassemblement pour la Flash mob

Vendredi 15 juin à 18h Place Gambetta  
Avec la participation des jeunes majorettes du Foyer Rural !



La programmation du Festival est consultable sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr) et sur Facebook

Vous trouverez le flyer en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

# BONS PLANS ÉTÉ POUR LES JEUNES SAINT-CANNADENS

## PROGRAMME DES A.I.L.

### ► ACCUEIL DE LOISIRS DES A.I.L. "L'ÎLOT FOLIES"

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Un thème différent chaque semaine. Le but étant de changer d'univers et de partir à l'aventure et à la découverte de nouveaux horizons...

Ouvert du lundi 9 juillet au mardi 14 août

Accueil des enfants de 3 à 6 ans autour des thèmes :

Jeux d'eau, Mini sport, camping...

Accueil des enfants de 6 à 11 ans autour des thèmes :

Jeux sportifs, jeux d'eau, Camping,...

Des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux collectifs, des sorties à la piscine de St Cannat, des jeux d'eau, des sorties culturelles ou ludiques tout au long de l'été.

### Spectacle du centre aéré

Comme chaque année, les enfants prépareront chansons, danses, sketches... sur un thème défini et présenteront le résultat de leur travail lors d'une soirée spéciale où tous les parents seront invités. (Date à programmer)

Tarif à la journée ou à la semaine, en fonction du quotient familial.

Mode de règlements acceptés : chèques, espèces, coupon sport, Chèques vacances, Tickets Cesu

Tarifs enfants hors commune: 15% supplémentaire

### ► MINI CAMPS A.I.L.

Attention : places limitées

#### - Équitation

Pour les jeunes de 6 à 15 ans

Balade à cheval, soins et entretiens des chevaux, voltiges, baignade...

#### - Activité aquatique à Chorges (05)

Pour les jeunes de 6 à 10 ans

Bouée tractée, paddle, accrobranche, canoé, pédalo, parc aquatique...

#### - Eaux vive à Chorges (05)

Pour les jeunes de 11 à 16 ans

Rafting, hydrospeed, paddle, bouée tractée, wake board, parc aquatique...

### Dossier et inscription

(Tarif en fonction du quotient familial)

À retirer au bureau des A.I.L. ou par mail

06 79 29 49 05

### ► MINI CAMPS CAP AVENTURES

Du 23 au 27 juillet

Séjour au Cap d'Agde

Pour les jeunes de 11 à 16 ans

Séjour en mobil home dans un camping 4 étoiles (visite de la réserve africaine de Sigean, la cité de Carcassonne, baignade en mer et piscine, bouée tractée,...

(tarif en fonction du quotient familial)

Attention : places limitées



©Chrystel/AIL

### ► ACTIVITÉS ESPACE JEUNES

#### Séjour en Espagne

Pour les 17-20 ans

Séjour à Lloret del mar ou Salou

#### Sorties organisées à la journée (Plage, Karting ....)

Accueil du lundi au vendredi de 16h30 à 19h à l'Espace Jeunes

Salle 4 Septembre

Salle 4 Septembre

### ► STAGES CAP AVENTURES

Du 2 juillet au 17 août

À la semaine de 9h à 17h

Pour les 11-16 ans

Les animateurs de Cap Aventures organisent des activités à la journée.

Au programme, balades en bateau, baignades en mer ou lac ou piscine, patinoire, cinéma, bowling, visite des Calanques de Sormiou, sorties à Aqualand, à OK Corral, activités multi sports, accrobranches, VTT, rafting...

Inscriptions à la semaine (de 45 à 70 € en fonction du quotient familial)

Limitées à 16 jeunes par semaine

Goûter offert tous les jours

Repas prévus pour les 4 journées complètes (lundi, mardi, jeudi, et vendredi).

Consultez le détail de ces activités sur le flyer dédié à Cap Aventures.

Vous le trouverez au Syndicat d'Initiative, en Mairie et au Bureau des A.I.L.

#### - Soirées Cap Aventures

2 Soirées grillades à la piscine municipale

À partir de 20h Baignade

Tarif 3€ par personne

### Inscriptions Cap Aventures / Espace Jeunes

Espace jeunes ou au bureau des A.I.L.

07 88 78 26 35

#### PERMANENCES BUREAU DES A.I.L.

04 42 57 23 12 - ail\_saintcannat@yahoo.fr

Salle Yves Montand

Lundi : 8h30-11h 30 & 13h30-19h

Mardi : 8h30-19h

Mercredi : 8h30-11h30 & 13h30-18h

Samedi : 9h-12h

## PROGRAMME STAGES SPORTIFS DU FOYER RURAL

Pour les 5 à 15 ans

Encadrement BAFD et animateurs BAFA

Du lundi 9 juillet au vendredi 10 août

Du lundi 27 au vendredi 31 août

### Activités

- Piscine, base ball, flag football, rollers, jeux sportifs, badminton, sports collectifs, tennis de table, grands jeux, mini golf, hockey, jeux d'adresse, sortie plein air.

- Sortie extérieure : Accrobranche, Laser Game, SplashWorld, Urban Jump, ...

### Accueil

9h-17h Salle 4 Septembre / Gymnase

Accueil des enfants : de 8h à 18h

### Tarifs repas compris

Chèques vacances, chéquier L'Attitude 13 acceptés

- Adhérent Foyer Rural :

55 ou 65 €/semaine ou 12 ou 16 €/journée

(Carte annuelle d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 15€)

- Non Adhérent : 70 ou 80 €/semaine ou 16 ou 20 €/journée

Carte journalière d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 3€

### Effets personnels à prévoir

Tenue sportive, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à apporter tous les jours)

Éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.

### CONTACT ET INSCRIPTION

Jean-Albert

Directeur des stages multisport

06 62 77 31 93

04 42 57 34 62

foyerrural.sc@sfr.fr

foyer-rural-saint-cannat.fr



©Freepikr

## STAGES D'ÉTÉ AU SPORTING CLUB

Pour les 5-15 ans

Encadrement Brevet d'État et Éducateurs du club diplômés

- Du lundi 9 au vendredi 13 juillet

- Du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Programme : Matin : Football / Après-midi : Piscine

Jeudi : Sortie extérieure

Salle 4 Septembre / Gymnase

De 9h à 17h

Permanence : de 8h à 18h

100 € la semaine avec le repas à la Cantine Scolaire, le goûter

et la sortie extérieure

Possibilité de paiement en une ou plusieurs fois

Liste des effets personnels à prévoir : Tenue de Football et tenue sportive, maillot ou un slip/caleçon de bain, serviette et crème solaire, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à avoir tous les jours), éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.



## STAGE ESTIVAL DU FIL D'ARIANE

Du 27 au 31 août

Découverte et initiation aux arts du cirque

Salle Yves Montand

9h-10h Les parents-enfants à partir de 2 ans - 50€/semaine

10h-16h Les enfants à partir de 8 ans

80€/semaine (repas à la cantine municipale compris)



## EHPAD INTERCOMMUNAL ST CANNAT-LAMBESC

### Un rapprochement à la faveur de nos aînés

*Voilà ça y est nous y sommes ! Depuis déjà une dizaine d'années les EHPAD Publics "Un Jardin d'Automne" à St Cannat et "L'Ensoleiàdo" à Lambesc étaient en Direction commune et ont ainsi mis en place les passerelles, les équipes et une politique commune pour plus de qualité et d'efficacité de gestion.*

Sous l'impulsion du Directeur, Michel Gauthier, une équipe de Direction dynamique issue des deux sites s'est constituée pour créer une nouvelle structure commune, l'Ehpad Intercommunal "Un Jardin Ensoleillé" ! C'est le 19 janvier 2018 que s'est déroulée son inauguration sur le site de Lambesc.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Bernard Reynes, député, Maurice Rey, Conseiller départemental en charge des personnes âgées et handicapées, et bien sûr les maires des communes de Saint-Cannat et Lambesc, Jacky Gérard et Bernard Ramond, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur indéfectible soutien. Le Maire de St Cannat en sera le premier Président et ensuite ce sera le Maire de Lambesc.

Ce rapprochement est surtout la traduction d'une volonté de travailler ensemble pour optimiser la gestion et apporter à nos aînés la meilleure attention qu'ils méritent. Ce n'est donc pas une fin, mais le commencement d'une fabuleuse aventure pour la réalisation de nombreux projets innovants avec le concours de l'ensemble de nos vaillantes équipes au services de nos aînés.

À cette occasion un concert de musique baroque interprété par le quatuor Rinascimento a enchanté l'assemblée.

Fabienne Coutouly,  
Adjoint à la Direction

**UN JARDIN ENSOLEILLÉ**  
Avenue Pasteur - BP 5, 13760 St Cannat  
04 42 57 36 60  
5 Route de Clairval - 13410 Lambesc  
04 42 92 72 14

### Repas annuel de clôture du Club des Seniors

Dimanche 1er juillet

12h Jardin Joseph Richaud  
Inscription auprès de Jacqueline Simonin au 06 25 97 47 79

## LIBÈRE TON GÉNIE POUR L'AFRIQUE

### Pas de répit pour les bénévoles !

L'association Libère Ton Génie pour l'Afrique (LTGA) participe concrètement à des actions simples et diverses dans les 22 villages de brousse du canton coutumier de Toleha au Burkina Faso.

En concertation avec les habitants, LTGA agit dans les domaines de l'Éducation, de la Santé, de l'Eau, des Micro Crédits.

Les actions sont bénévoles, les voyages sont à la charge de chacun !

#### Séjour d'automne

Colette et Christiane sont parties au Burkina 4 semaines. "Aucun séjour dans le canton ne ressemble aux précédents ! Nous sommes arrivées à la fin de la saison des pluies. Les tiges de mil auraient dû ployer sous le poids d'épis bien murs et gonflés mais les champs étaient clairsemés et les épis déjà desséchés en raison du manque de pluies.

Nous avons trouvé des hommes et des femmes inquiets, sachant qu'ils auront des difficultés pour nourrir leur famille jusqu'à la récolte suivante. Nous sommes revenues en France chargées de leur inquiétude et plus conscientes que jamais des difficultés que doivent affronter les populations des régions subsahariennes."

#### Séjour d'hiver

Du 17 janvier au 13 février Paul et Isabelle Dambrune sont partis pour la 1ère fois au Burkina.

La gestion des microcrédits représente toujours l'essentiel de la tâche à ce moment de l'année. En charge aussi de mettre en place les projets 2018 en matière de forages, constructions, ils ont rencontré les parrainés, les représentants des villages et de LTGA, comme d'habitude...

#### La vente artisanale

Celle du mois de décembre dernier a été particulièrement positive. Ce sont des moments forts pour l'association, financièrement mais aussi pour les échanges et rencontres que nous y faisons tous.

#### Christiane Faudry,

Co-coordinatrice de Libère ton génie pour l'Afrique  
Pour la commission parrainage-aide à la scolarité.  
www.ltga.org



Inauguration de l'Ehpad Intercommunal "Un Jardin Ensoleillé"



©F.Coutouly

## BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

Entre hommage et témoignage...

### Hommage : Jacques Prévert, poète surréaliste, scénariste, parolier (1900-1977)



Lionel Jamon

La Compagnie Ga'alu, déjà venue pour "Tombé sur un livre", avec le truculent Pataruc incarné par Lionel Jamon revient dans la région en tournée dans les bibliothèques. Le samedi 21 avril elle était à St Cannat et a présenté son spectacle "Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison..." inspiré du recueil "Paroles" de Jacques Prévert paru la 1ère fois en 1946. Prévert parle à tout le monde, Prévert n'est pas démodé : certains poèmes sont bien connus de plusieurs générations d'écoliers, et encore récemment la "Chanson des escargots qui vont à l'enterrement" récitée par Jean Réno aux obsèques nationales de Johnny Hallyday prouve l'intemporalité de ses textes.

La première partie reprend le poème "Tentatives de description d'un dîner de têtes à Paris", récit reposant sur l'anaphore qui décrit des notables discutant entre eux, qui est très drôle et égratigne la société. Il y a ensuite des textes plus connus comme Pater noster, Inventaires... Ce sont des textes qui au premier abord peuvent paraître légers mais où l'on retrouve des thèmes forts comme la dénonciation de la violence, de la guerre, de la bourgeoisie, de la société, de la religion...

### Témoignage : Geneviève Donadini ou la terrible solitude d'un juré d'assises



Geneviève Donadini

Après une quarantaine d'années de silence comme l'imposait la loi, Geneviève Donadini viendra, lors d'une rencontre-vente-dédicace, nous présenter et débattre autour de son livre "Le procès Ranucci : Témoignage d'un juré d'assises", préfacé par Gilles Perrault-Paris, L'Harmattan, coll. La Justice au Quotidien (no 53) - 2016. Cet ouvrage est bien sûr disponible à la Bibliothèque.

De son expérience extraordinaire et difficile de juré d'assises pour l'une des affaires criminelles les plus retentissantes du 20ème siècle, l'affaire Christian Ranucci, Geneviève Donadini en a gardé des traces indélébiles : « J'étais effarée avant même le début des audiences. Seule femme du jury, je sentais tous les regards posés sur moi. J'étais aussi la plus proche du box de l'accusé... Ce 28 juillet 1976, nous étions en vacances. J'écoutais la radio et le journaliste a annoncé : « Christian Ranucci a été exécuté ce matin ». Une simple phrase qui m'a fracassée. J'avais gardé l'espoir de la grâce présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing. Elle m'aurait ôté d'un poids, même s'il faut assumer sa part de responsabilité. Malgré moi, j'avais participé à une œuvre collective de mort. L'État nous avait chargés de rendre la justice à sa place. »

### Le procès Ranucci : une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, de sang et qui soulève la question de l'erreur judiciaire

Rappel des faits : le 3 juin 1974, la petite Marie-Dolorès Rambla, huit ans, est enlevée au pied de son immeuble dans la cité Sainte-Agnès à Marseille. On retrouve le lendemain son corps meurtri caché dans des fourrés. Christian Ranucci est arrêté sur la foi de témoignages après un banal accident de la route.

Il avoue le crime au bout de dix-neuf heures de garde à vue. Puis se rétracte. Le procès s'ouvre le 9 mars 1976 à Aix-en-Provence. Il ne dure que deux jours. Ranucci se défend mal, à l'extérieur du Palais de Justice retentissent les cris de haine de la foule attisée par la forte médiatisation de cette affaire qui divisera la France entière au sujet du maintien de la peine de mort par décapitation.

"Tout condamné à mort aura la tête tranchée" loi du 6 octobre 1791 défendue par Guillotin sera abolie en 1981 par Robert Badinter, Garde des Sceaux sous François Mitterrand après 200 ans de tentatives d'abolitionnisme, suivie en 2000 de la loi sur la présomption d'innocence aussi appelée Loi Guigou.

### Rendez-vous le samedi 5 mai à 10h30 en Mairie, Salle du Conseil.

Auparavant, vous pourrez déguster un café ou un thé dès 9h à la bibliothèque.

En programmation de dernière minute, samedi 28 avril, nous avons accueilli "Lectures gratuites", tournée organisée par Opening Night/Par les villages: les acteurs Nader Soufi et Nicole Choukroun de la Compagnie L'Auguste Théâtre proposent une lecture du livre de Tanguy Viel : Article 353 du Code pénal qui a obtenu le Prix RTL-Lire et le Prix François Mauriac Région Nouvelle Aquitaine en 2017 et qui est emprunté régulièrement par nos lecteurs.



©Th. Jullien - Atelier d'initiation à l'enluminure

Pensez à réserver vos places pour chaque manifestation.

La Responsable de la bibliothèque,  
**Dominique Romain**  
04 42 50 82 10  
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

#### HORAIRES D'ÉTÉ 2018

Du lundi 2 juillet au samedi 1er septembre :

Lundi : 15h-18h30

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 15h-18h30

Samedi : 9h-12h

#### Fermeture estivale

Du vendredi 27 juillet à 12h au samedi 25 août inclus.

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

## Tous en scène

## Un grand bravo aux élèves de l'école de musique !

Les élèves de l'école municipale de musique de St Cannat se sont produits salle Yves Montand seuls et Tous en scène samedi 21 février ! Ils ont offert au public venu très nombreux, parents, amis, élus, un concert d'une heure trente de très belle qualité. Ce concert a permis d'apprécier notamment la variété des styles de musique enseignés à l'école de musique : classiques, jazz, actuelles. Mais aussi la synergie générationnelle qui y règne : adultes, enfants et adolescents jouant ensemble dans un plaisir partagé.

Mention spéciale aux élèves des classes de piano classique de Stéphanie Olive et Cathy Levy qui se sont produits aussi bien en solo, qu'en musique de chambre et au sein des groupes de musiques actuelles et jazz ! Du jamais vu...



©EMM &gt; Tous en scène

Ce décloisonnement des apprentissages est le fruit de notre projet d'établissement en cours depuis deux ans et chacun semblait heureux de constater l'évolution des élèves.

Je tiens à mentionner aussi la qualité de l'ensemble instrumental flûte et guitare initié l'an passé par Gaëlle Germain et Guy Ferro, la créativité de la classe de musiques actuelles dirigée par Lionel Pélissier qui place ses élèves en position de compositeur dès le jeune âge, et l'audace de l'ensemble de saxophones, n'hésitant pas à proposer au public de découvrir des sons très contemporains et les compositions originales de celui qui les dirige, Emmanuel Recht !

Pour finir, un bravo général à tous les musiciens qui ont assuré avec talent ce concert au profit des Resto du cœur (et aux autres professeurs même si je ne les ai pas nommés...) !

Audition guitare et flûte  
autour de la musique de film

Samedi 26 mai  
17h30 Salle Yves Montand

## "Planète volée !" à La Belle Récré !

## Une création originale, théâtre, musique et cirque à découvrir en famille...



©EMM &gt; Répétitions pour "Planète volée"

Les Flûtoniens étaient de petits êtres naturellement tristes, naïfs et sans ambition. Ils cueillaient des fleurs à longueur de journée et le soir, se contentaient de regarder le ciel en jouant de la musique ce qui semblait les rendre heureux, quand arriva un jour où la musique a disparu...

"Planète volée" est un conte philosophique imaginé par les enfants qui ont participé d'octobre à décembre 2017 aux ateliers "Pousses de philo" programmés par Dominique Romain, directrice de la bibliothèque Edmonde Charles-Roux et animés par Aurélien Alerini.

La création et l'interprétation musicales, sous la direction artistique de Sophie Vallauri, ont été confiées à l'équipe pédagogique et aux élèves de l'école municipale de musique de St Cannat dirigés par Emmanuel Recht, Ingrid Kunsmann, Gaëlle Germain, et Vincent Cladère en tant que chef de chœur. Avec des musiques de John William, Prokofiev, Daquin, Recht,...

Avec la participation des enfants de la "Petite troupe des enfants du spectacle" : Atelier de Découverte, Cirque et Musique en collaboration avec le Fil d'Ariane.

Le 17 juin, venez découvrir en famille ce conte philosophique imaginé par des enfants...

Une coréalisation École de musique, Bibliothèque et Fil d'Ariane à l'initiative de Sophie Vallauri, directrice de l'école municipale de musique de St Cannat et avec le soutien de l'équipe Culture.

## Fê(ai)tes de la musique ! 21 juin jardin Public Joseph Richaud

Pour la deuxième année, à l'occasion de la Fête de la Musique, le jardin Joseph Richaud se transformera en une petite école de découverte instrumentale à ciel ouvert accessible à tous et animée par les élèves de l'école de musique. Cette découverte sera précédée d'un concert champêtre des élèves.

16h45-17h30 Concert guitare, musiques actuelles, musique de chambre, jazz, etc.

17h30- 18h30 Découverte instrumentale : guitare, violon, flûte à bec, violoncelle, piano, batterie.

La Directrice de l'École Municipale de Musique  
Sophie Vallauri

Planète volée !  
Dans le cadre de La Belle Récré

Conte philosophique  
Dimanche 17 juin - 11h Jardin Joseph Richaud

## Fête de la Musique

Jeudi 21 juin à partir de 16h45 - Jardin Joseph Richaud

Stage d'improvisation hip hop  
avec Emmanuel Alias

Du 22 au 24 août École de musique  
Stage de musique de chambre  
Du 27 au 31 août École de musique  
Infos, tarifs et inscriptions 06 32 44 56 36

## ÉCLATS DE RIRE À FÉMININ PLURIELLE 2018

Pour cette 9ème édition, les 16, 17 et 18 mars, que d'éclats de rire ! Le rire a balayé tous les obstacles. Si les femmes ont quelque chose à dire, certaines choisissent d'en rire et de nous faire partager leurs ressentiments, leurs désillusions, leurs batailles, leurs espoirs... par le rire ! Là, c'était réussi !



Isabelle Desmero et Marie Gottrand

Rires sans retenue grâce à Isabelle Desmero et Marie Gottrand, duo fantaisiste et débridé, qui ont fait passer au public plus d'une heure de délires musicaux. Le titre du concert, "Nous les filles !", était à raison bien choisi !

Rires et émotion face à une Marion Mézadorian bourrée de talent mais aussi de trac devant son public st cannaden qui l'a accueillie avec un plaisir à peine dissimulé !

La famille, les amis étaient là pour l'applaudir dans son One Woman Show "Pépites".



Marion Mezadorian



Florence Crespi

Rires et tendresse devant le solo dansé intimiste de Florence Crespi, "L au pluriel" où elle se met à nu avec humour et poésie, posant un regard sincère et drôle sur elle-même...

Louise Bouriffé  
et Marianne Sergent

Rires à gorge déployée avec Louise Bouriffé, la "Tex Avery française," et Marianne Sergent, la "rouquine épistolière". On ne se lasse pas de leur gouaille et leur truculence légendaires ! Dans "A donc !?..." une quête médiévale et déjantée, elles nous l'ont une nouvelle fois prouvé !

Des fous-rires en compagnie de Betty-K lors de sa conférence-atelier, "Art du Rire". Grâce à elle les pouvoirs du rire n'ont plus de secrets pour les participants qui ont vécu en sa compagnie de bons moments de rires en cascade !



Cascades de rire à l'atelier de Betty-K

Du rire en bulle avec l'exposition "Des Femmes et des Bulles" d'Audrey Tordjman. Dans ce focus sur l'évolution de la femme dans la Bande dessinée, on a vu combien son image renvoie à tous les a priori dont elle a été victime, et découvert les créatrices qui se sont imposées dans ce domaine longtemps réservé à la gent masculine...



À l'inauguration, discours de Dominique DUBY en présence de l'équipe Culture et de Jacky Gérard, Maire de St Cannat

## Ah ! Les vertus du rire !

De bons moments de détente que nous devons aussi à l'implication de l'équipe technique, des élus qui nous ont encouragés et du soutien de Jacky Gérard, maire de St Cannat !

Dominique Camhi,  
Adjointe à la Culture et la Communication  
Pour l'équipe Culture St Cannat & l'équipe du Comité des Fêtes

# Quelques TEMPS FORTS DE L'ÉQUIPE CULTURE

## NUIT DES BACCHANALES



**Samedi 26 mai**

Cathy Heiting Trio feat G.Gatto  
Surfin'K et l'excellent Karim Tobbi  
Les percussionnistes de Zick'Assault  
& Oumar Kondé, maître danseur  
acrobate

Salle 4 Septembre  
19h30 Ouverture des portes  
Tout public  
Entrée 20€  
Restauration comprise



**Réservation** 04 42 57 34 65  
06 64 55 73 79

## FÊTE DE LA MUSIQUE



**Jeudi 21 juin**

- 16h45 Jardin Joseph Richaud  
École Municipale de Musique  
Atelier Faïtes de la musique
- 20h30 Place Gambetta  
The Jukin'Mamas  
Rock - Jazz - Blues - Soul - Country  
- Folk  
Scène ouverte à 19h  
**Inscription** 06 64 55 73 79  
Restauration sur Place

## JAZZ À ST CANNAT



**Samedi 7 & Dimanche 8 juillet**

- Samedi 7 juillet  
Harold Lopez Nussa trio
- Dimanche 8 juillet  
Ménage à Trois  
21h30 Salle Yves Montand  
Lire page 41  
Entrée 25 € Pass 2 soirées 40 €



**Réservations**  
04 42 57 21 56  
04 42 57 34 65

## CRÉA'SON EN CONCERT



**Samedi 9 juin**

Chansons d'ici et d'ailleurs  
Trente choristes amateurs  
Chef de chœur Sophie  
Uhlemann

20h30 Salle Yves Montand  
Tout public - Durée 1h  
Entrée 6€ - Réduit et moins  
10 ans 4€

## FESTIVAL LA BELLE RÉCRÉ



**Vendredi 15, Samedi 16  
Dimanche 17 juin**

Lire Rubrique Jeunesse page 29  
Consultez le flyer dédié

## FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL EN PROVENCE



**Vendredi 27 juillet**  
VU-Kamerkoor  
30 choristes  
Direction Krista Audere  
Le Messie de Haendel, ...  
21h Église Notre Dame de Vie  
Tout public - Entrée libre

©Chantal Bekker/GraphicAlert

## CONTES CROISÉS



**Mercredi 25 juillet**

Balade contée  
Dans la campagne entre St Cannat et  
Lambesc  
Conteurs Alain Vidal & Clément  
Goguillot  
Compagnie Amarande  
Départ 18h - Retour 21h30  
Rendez-vous 17h30 Espace Montand  
Gratuit



**Réservations**  
Départ de St-Cannat 04 42 57 34 65  
Départ de Lambesc 04 42 17 00 62

Toute la programmation  
est consultable sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)



## EN JUILLET ROGER MENNILLO PROGRAMME JAZZ À ST CANNAT

Roger Mennillo, directeur artistique de Art Expression, qui a longtemps investi le Château de Beauré pour un festival de renom, programme cette saison à St Cannat 2 concerts d'une qualité exceptionnelle ! Deux soirées dont on sortira à coup sûr différent, chargé de mélodies et de rythmes, pour nous faire ressentir encore plus fort la chance que nous avons de pouvoir vivre ces instants.



Harold Lopez Nussa

Samedi 7 juillet **Harold Lopez Nussa trio**

Harold Lopez Nussa (p) / Gaston Goya (b) / Adrian Lopez Nussa (d)

Harold Lopez-Nussa, dont le Trio porte le nom, est né et a grandi à La Havane. Après des études classiques, il choisit le jazz et acquiert une grande notoriété dans les plus importants festivals de jazz internationaux.

Éblouissant pianiste de Jazz révélé à Montreux en 2005, dont Chucho Valdès dit qu'il est "l'avant-garde d'une nouvelle génération de musiciens", on loue non seulement sa virtuosité et sa polyvalence en tant qu'interprète mais aussi sa dimension en tant que compositeur, arrangeur et compositeur de musique de film. Il est accompagné par son frère, Adrián López-Nussa, batteur de renommée internationale, et par le bassiste Gaston Goya, l'une des jeunes promesses de la musique cubaine actuelle.



Enrico Pieranunzi, André Ceccarelli, Diego Imbert

Dimanche 8 juillet **"Ménage à Trois"**

Enrico Pieranunzi(p) / André Ceccarelli(d) / Diego Imbert(b)

Le pianiste romain Enrico Pieranunzi est probablement l'un des pianistes européens les plus originaux. Il a pris comme épouse la musique classique et le jazz comme maîtresse. Six mois après la sortie de l'album My Songbook enregistré avec la chanteuse milanaise Simona Severini, Enrico Pieranunzi revient avec son nouveau projet gravé en trio, avec une rythmique de rêve, le batteur André Ceccarelli et le contrebassiste Diego Imbert qui était à Beauré l'an dernier avec Ligne Sud 4tet. Le trio jazz nous offre une parfaite union entre mélodies romantiques et swing implacable.

**Réservation**

Places numérotées réservées  
Parking Rue Robespierre  
& Esplanade Ch. De Gaulle à proximité  
Art Expression Production  
[jazzasaintcannat.com](http://jazzasaintcannat.com) - 04 42 57 21 56 / 04 42 57 34 65

## Jazz à Saint Cannat

21h30 Salle Yves Montand  
Tarif Unique 25 € Pass 2 soirées 40 €  
Petite restauration sur place

## 70<sup>ème</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE

Du 4 au 24 juillet 2018, le Festival d'Aix-en-Provence fête sa 70<sup>ème</sup> édition et les 20 ans de son Académie. Rythmée par de nouvelles productions d'opéras, des créations contemporaines et des concerts, et portée par des artistes de renom mais aussi issus de la jeune génération, cette édition sera tout particulièrement unique.

Chaque année depuis 1948, le Festival d'Aix-en-Provence

s'attache à présenter un programme de grande diversité et en encourageant l'émergence des jeunes talents, a ouvert de nouveaux horizons dans les domaines de la création artistique. Résolument ancré en Provence depuis sa création, le Festival déploie ses spectacles dans des lieux emblématiques de la région : Théâtre de l'Archevêché, Théâtre du Jeu de Paume et Grand Théâtre de Provence.

Plus d'infos sur [festival-aix.com/fr](http://festival-aix.com/fr)

## Programmation 2018 du 4 au 24 juillet

Ariane à Naxos de Richard Strauss (1864-1949)  
L'Ange de feu de Sergueï Prokofiev (1891-1953)  
La Flûte enchantée de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)  
Didon et Énée d'Henry Purcell (1659-1695)  
Orfeo & Majnun de Moneim Adwan (1970), Howard Moody (1964)  
et Dick Van Der Harst (1959)  
Seven Stones d'Ondrej Adámek (1979).



**Réservations**

billetterie@festival-aix.com  
08 20 922 923 (12 cts € / min)

## COLLECTIONS ET PEINTURE À L'HONNEUR POUR LES AMIS DU VIEUX SAINT-CANNAT

### NUIT DES MUSÉES



©Ministère de la Culture

En cette année européenne du patrimoine culturel, l'Europe sera à l'honneur lors de la 14e édition de la Nuit européenne des musées !

L'année européenne du patrimoine culturel vise à promouvoir le patrimoine européen comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel. Qu'il soit matériel ou immatériel, cet héritage représente la

richesse et la diversité de nos traditions culturelles, c'est pourquoi il est essentiel que les citoyens apprennent à le connaître pour l'apprécier à sa juste valeur. Des milliers de festivités seront organisées toute l'année dans plus de 25 pays pour rassembler les participants autour de cet héritage culturel commun et leur permettre d'y prendre une part plus active.

Les Amis du Vieux Saint-Cannat vous donnent rendez-vous de 20h à 11h au Musée Suffren pour une Visite guidée du Musée par notre Conservateur Jean-Claude Klein.

Venez nous rejoindre en famille et faites découvrir à vos enfants les Collections qui s'inscrivent dans le Patrimoine de notre village !

### APPEL À CANDIDATURE POUR LE SALON DE PEINTURE

Comme chaque année, lors de la Fête Notre-Dame au mois de septembre se déroule le traditionnel Salon de peinture qui expose des œuvres de peintres amateurs saint cannadens et du département, et au cours duquel nous organisons un concours qui récompense des talents dans chacune de ces disciplines : Huile, Acrylique, Aquarelle, Pastel et Dessin.

Nous lançons donc un appel à candidature aux peintres amateurs intéressés par notre Salon de peinture ! Vous êtes prêts à exposer ? N'hésitez pas à nous contacter rapidement !

Le Président,  
**Albert Forissier**  
04 42 57 23 35  
albert.forissier@neuf.fr  
Site peinture : albert-forissier.fr

## LES MANIFESTATIONS D'ÉTÉ DU COMITÉ DES FÊTES

*Le Cofet vous invite à prendre connaissance des événements qui auront lieu pendant le 2ème et le 3ème trimestre de cette année.*

### Méchoui le 30 juin

Il aura lieu au jardin Joseph Richaud. La formule des cuissots ayant été plébiscitée l'an dernier, nous la renouvelons cette année... Elle permet à tous de profiter d'un beau morceau pour 25€/personne !

Une billetterie sera en place au Syndicat d'Initiative jusqu'au samedi 23 juin à 12 heures.

Venez nombreux, animation musicale pendant le repas.

### Distribution des lampions et défilé, le 13 juillet

Accompagné de la fanfare Vendaqui, elle sera suivie du bal populaire, animé par l'orchestre Haute Tension Brin de Folie.

### Aïoli au jardin Joseph Richaud le 14 juillet

Le repas sera précédé cette année d'une salade gourmande, et suivie par une farandole de fromages et son accompagnement. Profiteroles. Café. Vin et eau plate à discrétion.

Menu à 25€, billetterie et règlement jusqu'au 7 juillet au Syndicat d'initiative. L'animation musicale sera confiée à Anthony Ferrer. N'oublions pas, l'après-midi, les jeux nautiques qui remportent toujours un franc succès !

### Loto du 15 août

Le gros lot sera un week-end pour 2 personnes en Espagne sur la Costa Brava, valable 1 an. À noter aussi, de nombreux lots dont des appareils électroménagers, des objets de décoration, les traditionnels filets garnis et bien d'autres surprises.

Le tarif reste inchangé : 1 carton 5€ et 20€ les 5 cartons. À signaler cette année, une partie se fera en provençal !



Loto 2017 ©Cofet

### Fête Notre-Dame

Réservation au SI pour le Vide-greniers du 1/09 et la Bourse aux vêtements de sports du 2/09

- Pour les riverains : mercredi 13/6 & samedi 16/6
  - Pour tous les St Cannadens : mercredi 20/6 & samedi 23/6
  - Pour tous : mercredi 27/6 & samedi 30/6
- Les matins de 9h à 12h  
Tarif : 10€ (St Cannadens) - 15€ (Extérieurs)

## L'AGENDA ESTIVAL DE FAÏ AVANS

### • Samedi 2 juin

Concours de pétanque à la mée sur le Bouldrome  
Inscriptions sur place à partir de 11h30

Le Président,  
**Robin Grimaud**  
06 64 10 05 66  
fai.avans@hotmail.fr  
Facebook > faiavans.santcanat

### • Samedi 25 août

Soupe au pistou au jardin Joseph Richaud  
Tarif : 14 € adhérent, 17 € non adhérent



## LE SYNDICAT D'INITIATIVE AU FIL DES SAISONS

### Les maisons fleuries

Cette année encore, tous les participants au concours des maisons fleuries étaient réunis au Syndicat d'Initiative pour recevoir une plante offerte par la Municipalité, en présence de Jacky Gérard et de quelques élus.

Pour vous inscrire au concours des maisons fleuries rendez-vous au Syndicat d'initiative avant le 30 avril.

Il faut savoir que vous pouvez concourir dans diverses catégories :

- Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue
- Catégorie 2 : Décor floral installé sur la voie publique
- Catégorie 3 : Balcon - terrasse - fenêtre ou mur
- Catégorie 4 : Fleurissement collectif : immeuble ou rue
- Catégorie 5 : Commerce - hôtel - restaurant
- Catégorie 6 : École

Le jury passe courant juin pour admirer le résultat de vos plantations !



Les concurrents 2017 de Maisons Fleuries

### La récréation Belle Récré

Cette année encore, en collaboration avec la Municipalité, plusieurs associations et l'école de musique municipale, nous vous préparons un très beau festival.

Notez les dates : du vendredi 15 au dimanche 17 juin et reportez-vous en Rubrique Jeunesse page 30. Un flyer dédié à la manifestation sera bientôt disponible en mairie.

### Exposition permanente au Syndicat d'Initiative

Depuis ce début d'année, dans l'espace d'exposition permanent au Syndicat d'initiative, nous avons eu le plaisir de voir les œuvres des Canneltes avec leurs cartes postales textiles de Josette Michaux avec ses peintures au couteau ou aux pincesaux et également une exposition intéressante, "Des femmes et des Bulles", créée par Audrey Tordjman / Inside Out, dévoilée pour Féminin Plurielle puis installée à l'Espace Suffren.

Début mai et jusqu'à fin juin, nous accueillerons l'exposition "5ème saison, une photo, un regard, une citation" de Laurence Mullier avec un vernissage le samedi 19 mai à 18h.

En juillet et août, nous recevrons les peintures de Christiane Bernais.

Cet espace exposition permanent offre aux artistes d'exposer dans divers domaines.

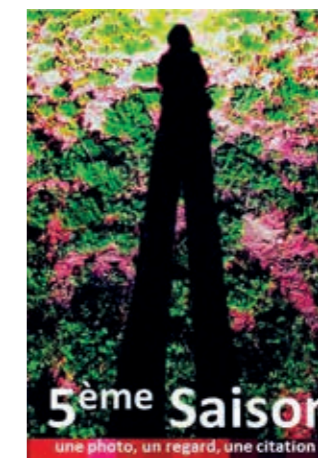
Pour exposer à partir de septembre, contactez-nous !

Le Président,  
**Jean Pierre Ferrouil**  
Syndicat d'Initiative  
Brigitte Leininger 04 42 57 34 65  
si.saintcannat@free.fr  
www.ville-saint-cannat.fr

f SI Brigitte



À l'exposition des Canneltes



L'exposition Laurence Mullier

Forum  
des Associations  
Samedi 8 septembre

de 8h à 18h  
Jardin Joseph Richaud

## TRADITION RESPECTÉE AU PRINTEMPS PROUVENÇAU !

Le traditionnel Printemps provençal de l'association Leï Farandoulaire Sestian en partenariat avec les Amis du Vieux Saint-Cannat, a débuté, comme tous les ans, par l'animation de la messe célébrée pour la première fois par le nouveau curé, le père Thierry-Joseph, qui a eu à cœur de la célébrer dans la langue de Mistral !

Après quelques danses exécutées à la sortie de l'office religieux et l'apéritif offert par les Amis du Vieux Saint-Cannat et son président Albert Forissier, en présence du Maire Jacky Gérard et de l'adjoint aux associations Joël Levi Valensi, un aïoli gourmand a réuni une centaine de convives.

L'après midi, pour digérer cet excellent repas, un sympathique Balèti a dégourdi les jambes des petits et des grands !

Merci à tous, et comme l'on dit chez nous "A l'an que vèn" !

Maria Iglesias  
Pour Leï Farandoulaire Sestian



©M. Iglesias



©J. Levi-Valensi

## AU FOYER RURAL

### LES SECTIONS BOUGENT SANS FAIRE DE BRUIT



©FR

#### Randonnées

Sous la responsabilité d'Edmond Hébrard et Jacques Neveux cette section connaît depuis de nombreuses années un énorme succès. Une cinquantaine d'adhérents sont inscrits à cette activité. Deux randonnées par mois sont programmées un dimanche sur deux. Le rassemblement et le covoiturage se font sur le parking de la salle Yves Montand.

Quand Edmond prépare ses sorties à l'année il propose des sorties pour tous avec des difficultés de différents niveaux. Chaque parcours de randonnée est reconnu par Edmond et les difficultés sont annoncées avant le départ.

#### Prochaines randonnées :

6 mai Le Garlaban (13)  
13 mai Plateau de Rognac (13)  
27 mai Crête d'Eyquians (05)  
10 juin Fos sur Mer Les étangs (13)  
24 juin Les Monges (13).

Vous pouvez retrouver le calendrier sur le site du Foyer Rural :



#### Bridge

Le bridge, un jeu de cartes qui effraie beaucoup de monde ?

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un jeu de cartes réservé à une élite, c'est un jeu de cartes

comme tous les autres : il a ses règles et ses conventions, comme peuvent l'avoir la belote et le tarot.

La section Bridge vous attend pour jouer dans une ambiance conviviale et sans "prise de tête".

Les débutants sont les bienvenus  
Tous les jeudis salle Revol de 14h30 à 17h30

#### Canife

Cette section a été créée il y a 5 ans par Lyliane Gobelin. Une activité qui est très peu connue dans la région. Il est très difficile d'expliquer ce travail qui consiste, à partir d'une feuille cartonnée, à créer un dessin en relief avec l'aide d'un couteau à relier.

Vous pouvez découvrir leurs créations lors du Marché de Noël, le Téléthon et lors de l'exposition florale le 21 avril. Tous les 15 jours, salle Yves Montand (Salle annexe) de 14 h à 16 h.

Renseignements 04 42 57 64 62 ou 06 01 16 60 21

#### Fête de traditions, Les Feux de la Saint-Jean

##### Samedi 23 juin

Rendez-vous 19h Esplanade Charles de Gaulle  
Animation avec le groupe musical Bandura de Théo Pastor (musiques provençales et du monde)  
Petite restauration sur place

#### Festival du cinéma plein air

Espace coopérative - entrée gratuite à partir de 21h30

- **Lundi 2 juillet** : De toutes nos forces (2013) film de Nils Tavernier avec Jacques Gamblin, Alexandra Lamy, Fabien Héraud

- **Mercredi 4 juillet** : Heureux qui comme Ulysse (2013) de Henri Colpi avec Fernandel, Rellys

- **Vendredi 6 juillet** : Marseille (2016) film de Kad Mérad avec Kad Mérad, Patrick Bosso

La séance du vendredi débutera à 19h avec vin d'honneur et grillades.

Le Président

Christian Jourdain

Foyer Rural Saint-Cannat

04 42 57 34 62

foyerrural.sc@sfr.fr ou foyerrural.sc@gmail.com

foyer-rural-saint-cannat.fr

## LA CULTURE FLAMENCA AVEC AROMA DE CAÏ

Le flamenco (el baile flamenco en espagnol) déclaré en 2010 patrimoine culturel et immatériel de l'humanité par l'UNESCO, est un genre musical et une danse, créés par le peuple andalou, sur la base d'un folklore populaire issu des diverses cultures qui s'épanouissent au long des siècles en Andalousie. Une danse synonyme de soleil et aussi de passion.

"Danser est un art. Ce n'est pas seulement maîtriser ses mouvements, c'est aussi se faire plaisir. On ne danse pas pour impressionner, mais pour s'exprimer".

C'est dans cet esprit de partage que Marithé Sanchez de l'Association Aroma de Caï, a présenté le samedi 7 avril dernier, son spectacle de flamenco, "Una noche en Sevilla".

"Una noche en Sevilla" est un voyage initiatique autour de la danse, un voyage musical où par le biais du chant, il est proposé de découvrir quelques facettes de la culture flamenco.

Le spectacle d'une heure et demi environ, s'est déroulé en deux parties :

- En 1ère partie, il a été présenté des chorégraphies légères afin de donner le ton de la gaité, de la fête : sevillane classique, flamenco chorégraphique ; alegrìa, solèa por buleria, fandango, pour ensuite glisser sur des thèmes plus profonds, des choses de la vie : cagna, solèa.

- En 2ème partie, retour à la danse joyeuse et festive : buleria, tango, rumba.

Cette représentation est le fruit d'un travail d'élèves de Aroma de Caï, de Alba et de quelques élèves de son association La Pena la Granaina de la Seyne sur mer ; représentation organisée, orchestrée par Marithé Sanchez

La réussite de cette belle soirée qui a accueilli une centaine de spectateurs, nous la devons aussi à la contribution de nombreux intervenants : les bénévoles pour la mise en place de la salle, l'équipe de la restauration, le Foyer Rural et les Vignerons du Roy René de St-Cannat pour le prêt de matériel, le personnel municipal administratif et technique toujours à notre écoute et un relais précieux auprès de nos élus.

Tous nos remerciements également au Maire et à son équipe municipale qui oeuvrent au développement des activités culturelles, sociales et sportives de la ville. Un soutien qui nous permet de réaliser toutes nos passions.

Contact

Martité Sanchez

sanchez.mt@aliceadsl.fr

06 82 95 59 56



©Aroma de Caï



## LA GV SE MET AU VERT

C'est un peu en avance que la GV de St-Cannat a fait son carnaval mercredi 14 mars dernier dans la salle Yves Montand où le cours habituel s'est transformé en jeux sportifs et ludiques. Tous les participants étaient déguisés. Ce fut une belle partie de rigolade qui s'est terminée par une danse orientale exécutée avec brio par Fabiola. 3 lots, provenant de la cave de St-Cannat, ont été offerts par la GV aux équipes "gagnantes" tirées au sort.

### Des actions humanitaires

Plus sérieusement, l'association GV de St-Cannat met aussi son dynamisme au service de la protection de la nature. C'est ainsi que dès la rentrée de septembre, le Bureau a décidé que pour chaque adhésion au club, 1€ serait reversé au profit du reboisement de la forêt, durement touchée par les incendies de l'été dernier. Elle a d'ailleurs mis en place une cagnotte pour recueillir des fonds à cet effet. Si vous souhaitez prendre part à cette initiative, vous pouvez aller sur : Invitation à la cagnotte "Reboiser St-Cannat" sur leetchi.com.

Elle s'investit également aux côtés d'autres organismes dans des actions telles que la Rando-incendies qui était organisée le 18 mars par le Rotary Club en partenariat avec les Communes d'Éguilles et de St-Cannat.

Plusieurs de ses membres ont fait l'aller-retour St-Cannat/Éguilles/St-Cannat, soit 23 km à pied.

Sur le parcours 2 arbres ont été plantés, l'un "au Tambour" pour St-Cannat, l'autre à St-Martin, pour Éguilles.

À l'arrivée à St-Martin, des animations culturelles, artistiques et sportives attendaient les participants. Bernard Abeille a conté "Les arbres". Des conférences et vidéo-projections ont été proposées en salle sur les thèmes de la forêt : la vie des arbres, le reboisement, la sécurité...

Le produit de la vente des boissons, de l'animation et des conférences, sera consacré au reboisement d'un site sur Éguilles et d'un autre sur St-Cannat.

### Du sport avant toute chose !

Mais la vocation de la GV de St-Cannat étant de faire de la gymnastique, je rappelle à tous ceux qui souhaitent se maintenir en forme, que 10 cours collectifs par semaine leur sont proposés, à des horaires variés et pour tous les niveaux : gym douce, pilates, gym tonic, cardio gym, aéro dance (hilo), renfort musculaire, body sculpt, stretching, gym équilibre/mémoire, et de la marche nordique 3 fois par semaine, dont une en nocturne avec lampe frontale. À des tarifs déjà intéressants, une réduction supplémentaire sera appliquée aux prochaines inscriptions.

Enfin, une séance découverte gratuite de marche nordique à travers la colline, avec ou sans bâtons, sera offerte aux St Cannadens qui le souhaitent. Offre limitée à 40 personnes munies d'un certificat médical de non contre-indication (pour les assurances). La date et les modalités seront communiquées ultérieurement.

Merci à tous ceux qui prennent part à nos activités.



La Présidente,  
**Chantal Pellegrin**  
06 41 10 42 60  
cgpellegrin@orange.fr

## Le AC LAMBESCAIN

### FIER DE LA 2<sup>ème</sup> ÉDITION DU PRIX CROSS TRAINING ACADEMY

Le AC Lambescain affilié à l'UFOLEP s'investit dans la promotion du sports sous toutes ses formes, cyclisme traditionnel, VTT, BMX, la formation des jeunes cyclistes, la participation à la compétition...

Elle organise, entre autres, le Prix de la Cross Training Academy dont le dernier en date a eu lieu le 18 mars dernier avec 115 partants sur l'ensemble des 4 épreuves proposées. Les cyclistes sont venus de toute la région PACA

Nous remercions la Municipalité de St Cannat, les services techniques et administratifs, la police municipale qui nous ont aidé à faire de cette journée une réussite.

Un grand merci aussi aux commerçants et artisans de la zone économique de la Pile pour leur accueil !

Le rendez vous est pris le 8 mai prochain pour notre prochaine organisation : le Prix de la Municipalité de St Cannat !

La Présidente,  
**Véronique Vermet**  
04 42 92 90 60  
06 22 42 65 46  
aclambescain@orange.fr



Au départ des premières catégories,  
Jacky Gérard, Maire de St Cannat, et Véronique Vermet



Podium

**Prix de la Municipalité de St Cannat**

Mardi 8 mai

Parcours de la Pile

Départ devant Cross Training Academy

## LA FITNESS ACADEMY

La Fitness Academy fait partie de la Cross Training Academy, un lieu dédié à la remise en forme. Elle propose un planning de 16h de cours collectifs encadrés par une coach diplômée d'État, Maité Lhermet.

### Les cours

- chorégraphiés et rythmés avec l'aerodance et le step
- musculaire et athlétique avec le body sculpt, le Cuisse Abdos Fessiers, le circuit training
- relaxant et musclant profondément votre corps avec le Stretching et Pilates.

Des cours adaptés à votre planning matin, midi et soir.  
Inscription entre 220 et 300 € l'année.

### Pour qui ?

Les cours s'adressent à différents publics, ados, femmes actives, seniors. Les novices autant que les sportives aguerries pourront trouver leur bonheur. Ils sont variés, ludiques et encadrés. Le coach vous suit, corrige. L'ambiance y est conviviale.

Je conseille à toutes les personnes peu motivées par le sport de s'inscrire dans le format de salle que la Fitness Academy propose.

### Projet

La Fitness Academy envisage d'étoffer encore son planning matinal à la rentrée septembre et de proposer de la marche nordique 1 à 2 après-midis par semaine.

Maité Lhermet



©M. Lhermet

### Contact

Fitness Academy  
Chez Cross Training  
Avenue de l'Europe - La Pile  
06 82 65 45 05  
may.1905@hotmail.com

Fitness Academy Saint-Cannat-13

## LE TEMPS D'ÊTRE OU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



©Temps d'être

Au-delà des séances hebdomadaires, Qi Gong, Energy Stretch, Méditation Pleine Conscience et pratique matinale (7h-8h) pour bien démarrer la journée, Le Temps d'Être vous propose également de beaux moments de partage et de développement personnel : des week-ends "Ressource" au cœur de belles régions et des journées "Marche Qi Gong" dans notre douce Provence.

Le Temps d'Être est à votre écoute et soucieuse de vous proposer toutes les activités qui vous permettront de revenir à vous-même et conserver ou retrouver une bonne santé !  
Bouger c'est la vie !

Remettre son corps en mouvement va pouvoir vous aider à dissoudre nœuds, tensions et douleurs qui peuvent être à l'origine de tellement de maux.

Profitez de l'élan de la rentrée pour réveiller votre corps et le remettre en mouvement. Avec plaisir, Nathalie vous accueillera sur ses séances avec comme règles d'or, "Douceur, Bien Être et Écoute de Soi" !

Durant l'été, des séances en plein air vous sont proposées et la reprise se fera après le forum où nous serons ravis de vous renseigner, n'hésitez pas d'ici là de vous manifester.

Pour obtenir des renseignements complémentaires et réserver afin de participer et/ou assister, contactez-nous !

### Nathalie Boillon

Coordinatrice de l'association Le Temps d'Être  
06 85 79 02 79  
letempsdetre.fr

## LE YOGA DE SAMARA

Le Yoga de Samara est une belle pratique, douce, en musique et en mouvement. Ce n'est pas le yoga postural dont nous avons l'habitude, il est plus proche du Tai Chi Chuan.

Il nous permet de nous harmoniser avec nous-mêmes, avec les autres et aussi avec les situations. Le pratiquer développe une capacité à revenir au calme quelle que soit la situation extérieure. C'est précieux, en ces temps où tout s'accélère. La première séance est offerte !

### Emmanuelle Zuber

06 03 07 01 77 / ezuber@Hotmail.fr  
2, avenue Jules Guesde

Cours lundi 12h30, mardi 15h, mercredi 19h, vendredi 10h  
15€ le cours, 130€ la carte de 10 cours.  
Atelier un samedi par mois de 14h à 17h30, tarif 35€



@E. Zuber



## CROSS TRAINING ST CANNAT ZOOM SUR LA BOXE THAI ET LE KICK BOXING

Il y a presque quatre ans, l'association Cross Training Saint-Cannat ouvrait sa section Boxe Thai / Kick Boxing, fidèle à son ambition de diversifier les disciplines sportives proposées aux adhérents.

Aujourd'hui, les demandes d'adhésion continuent d'affluer, toujours plus nombreuses, et permettent à notre village de rayonner sur le plan sportif.

Belle illustration de cet engouement, le groupe des enfants, qui affiche aujourd'hui complet.

### Un coach exigeant

Ancien champion international multi-titré, Momo, coach passionné, dispense un enseignement de qualité à l'aide d'équipements modernes de pointe (paos, big bob, box master ...)


Si l'ambiance se veut familiale et conviviale, on n'en n'oublie pas moins les valeurs chères à ce noble art martial.

Au-delà du dépassement perpétuel de soi, le coach fixe un cadre et inculque à ses élèves les notions de respect, d'humilité, de rigueur et de partage.

Persuadés que cette section a de beaux jours devant elle, nous tenions tout particulièrement à remercier Momo pour son engagement sans failles, ainsi que l'ensemble de nos adhérents et leurs familles pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Nous sommes très fiers de voir l'assiduité et le travail de nos jeunes, qui progressent de jour en jour et nous permettent de vivre cette belle aventure humaine.

Le Secrétaire,  
**Sébastien Pouvreau**,  
pour la Présidente Susan Ménéroux,  
06 89 95 17 28  
crosstrainingstcannat.com

 Cross Training Saint-Cannat

**CROSS TRAINING**  
Saint-Cannat

### Notre école du dos

Pour comprendre ses douleurs, apprendre les exercices qui soulagent, adopter la bonne attitude au quotidien, l'école du dos de la Cross Training vous propose des séances de Pilates, de Stretching, de Renforcement des lombaires et de Relaxation !

Pour en savoir plus, contactez-nous !



## LE SPORTING CLUB DANS LA CONTINUITÉ



©JAG > Équipe U13

Le Sporting Club Saint-Cannat poursuit son développement et son nouveau projet sportif depuis maintenant 3 saisons et est en passe d'atteindre ses premiers objectifs dans les domaines de la formation et de la structuration. Gage de cette qualité, le SCSC a eu l'honneur d'accueillir plusieurs formations de la FFF cette saison faisant ainsi découvrir aux stagiaires la commune et surtout nos superbes installations faisant de nombreux envieux !

Le Complexe Sportif Albert Barre va avoir le plaisir cette année encore d'accueillir l'Équipe Nationale Espoir du Mexique dans le cadre du Festival International Espoirs qui se déroulera du 26 mai au 8 juin. Ils s'entraîneront tous les jours à partir de 10h, hors jours de matchs, et iront à la rencontre des écoles primaires comme l'an passé.

Dans le cadre de la Coupe du Monde 2018 en Russie, le Sporting Club organisera une retransmission des phases finales au Stade ou à la salle 4 Septembre.

Cette fin de saison s'annonce donc riche en émotion pour la saison à venir où nous espérons voir beaucoup de nouveaux licenciés nous rejoindre.

### À vos agendas !

- Nos Tournois pour la fin de saison 2017-2018
- U 4 & U 5 ans et U 8 & U 9 ans : Samedi 2 Juin à 11h
- U 12 & U 13 ans : Samedi 16 juin à 10h
- U 15 ans : Dimanche 10 Juin à 10h (Tournoi à 11 joueurs avec Arbitre Officiel)

- Assemblée Générale et Fête du Club : Vendredi 22 Juin à 19h
- Tournois Inter-Commerçants : Dimanche 3 Juin à partir de 11h

Nouvelle formule sur 1 journée à 7 joueurs (règlement similaire aux années précédentes : 1 - de 15 ans ou - de 17 ans / 1 Fille et 1 Vétérans Obligatoire).

Buvette et Restauration sur place

### Présentation de la Saison 2018-2019

- Nos entraînements :
    - Pour le Football à 11 > Reprise des entraînements au mois d'août
    - Pour le Football Réduit > Reprise des entraînements au mois de septembre
  - Nos objectifs sportifs :
    - Développement du Programme Éducatif Fédéral et réception du Label FF par le club
    - Renforcement de notre encadrement par le biais de nouveaux Éducateurs diplômés
    - Poursuite du développement des secteurs manifestations et vie du club
    - Un nouvel équipementier
- Pour cette future saison et le SCSC a choisi de retravailler avec la Société Madewis sous la marque Adidas via son "Club100Premium" qui va permettre une personnalisation des équipements aux couleurs du Club pour les joueurs et les éducateurs.
- Le nouveau pack des licenciés comprendra : 1 tenue d'entraînement complète, 1 survêtement de sortie, 1 sac de sport et 1 sac à chaussures.
- Prix de la Licence :
- U 4 et U 5 ans = 85 €
  - U 7 ans & U 9 ans = 110 €
  - U11 ans à U 19 ans, Seniors et Vétérans = 160 €
- Nouveau Site Internet du club : [www.scsc13.com](http://www.scsc13.com)

Le Président  
**Jean-Albert Gérard**  
06 62 77 31 93 / [sportingclubstcannat@free.fr](mailto:sportingclubstcannat@free.fr)  
scsc13.com

## HANDBALL CONCERNADE LA PROCHAINE SAISON COMMENCE... MAINTENANT !



©HBC - Nos filles à l'honneur à l'inauguration de l'Arena Pays d'Aix par le PAUC Handball



©HBC - À l'inauguration du centre sportif et culturel Pagnol de la Roque d'Anthéron

La saison 2017-2018 est à peine terminée que la préparation de la prochaine débute.

Avec nettement plus de 200 licenciés, nous alignerons des équipes dans toutes les catégories pour les masculins et les féminines : -11 ans, -13 ans, -15 ans, -17 ans et adultes. Nous aurons également des -9 ans, des babyhand et des loisirs mixtes. Chez les filles, nous tenterons de nouveau de nous qualifier au plus haut niveau régional ; chez les garçons, le plus haut niveau départemental semble désormais envisageable.

Quant à nos équipes seniors, elles ont commencé à intégrer des jeunes de qualité, formés dans l'école de handball mise en place en 2010 et labellisée les cinq dernières saisons.

Mais inutile d'attendre la rentrée ! Vous pouvez déjà venir sur nos entraînements si l'aventure vous tente. Comme toujours, nous cherchons d'abord des gauchers, des joueurs athlétiques et (ou) de grande taille et des gardiens de but. Mais le handball permet à tous de s'exprimer. Avec de l'envie et du travail, il est possible de prendre beaucoup de plaisir et de progresser rapidement quel que soit son âge ou son physique.

Car nous vous proposons d'excellentes conditions de pratique avec une équipe technique de qualité, trois gymnases, une salle d'entraînement, du matériel, des stages, la participation à des tournois, des déplacements pour voir des matchs de haut niveau. Pour plus d'information sur nos entraînements et nos activités, consultez notre site Internet et venez nous rencontrer !

### L'équipe du Handball Concernade

06 85 66 80 18 / [6313096@ffhandball.net](mailto:6313096@ffhandball.net)  
[hbconcernade.com](http://hbconcernade.com)

## HOMMAGE

### ALBERT LECLERC VÉTÉRAN DU TENNIS CLUB... NE L'OUBLIONS PAS !



©TCSC

Albert nous a quittés dans la plus grande discrétion, le 10 décembre 2017.

Lui qui était toujours présent dans les manifestations du club - tournois, fêtes des jeunes - venait encore jouer régulièrement à plus de 80 ans.

Affable, souriant, amateur de bonne chère, il mettait un point d'honneur à préparer les grillades à chaque festivités du club, au point qu'on lui avait décerné le diplôme très honorifique de "Master Barbecue". Lui, le plus ancien, préparait toujours les repas des enfants, montrant ainsi que dans ce club les générations n'ont pas de barrières.

Derrière sa petite moustache, son ironie et son grand sourire, Albert a toujours suscité beaucoup de sympathie...

Tout le monde l'aimait...

Albert, notre ami, notre pote, vieux complice depuis tellement longtemps, copain avec tout le monde, avait pourtant un caractère bien trempé. Têtu et ferme dans ses actes, il est toujours resté ce petit bonhomme de velours, silencieux et fin observateur des lieux et des gens.

Le Tennis Club de St Cannat tient à honorer sa mémoire. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront que dans cette association, il avait une place à part - celle qu'il avait choisie - mais surtout, ils garderont un immense respect et une très grande affection pour lui.

Salut Albert, nous t'aimons.

Les membres du Bureau.

### TCSC

04 86 31 36 76  
[tcsc@sfr.fr](mailto:tcsc@sfr.fr)  
Président  
**Jean-Paul Brunel**  
06 01 49 02 31  
[jipebe2@gmail.com](mailto:jipebe2@gmail.com)

## NAISSANCE

Toutes nos félicitations  
aux heureux parents.

23.10.2017	Jules	fils de Robin Grimaud et Vanessa Baume
10.11.2017	Emmy	fille de Fabrice Almeras et Julie Durand
14.11.2017	Manelle	fille de Benjamin Dumas et Laurie Maggiore
14.11.2017	Livio	fils de Jérémy Perna et Marjorie Boscia
17.11.2017	Louis	fils de Kevin Gaspard et Chloé Pellissier
26.11.2017	Aurélien	fils de Thibaud Biasino et Camille Biaggini
15.12.2017	Bahia	fille de Alexandre Braz et Fanny Emart
17.12.2017	Arthur	fils de Thomas By et Amandine Garcia
18.12.2017	Paul	fils de Nicolas Fremy et Charlotte Colson
26.12.2017	Eliot	fils de Julien Cornand et Juliana Di Gallo
01.01.2018	Aëlis	fille de Philippe Farges et Praxède O'Neill
02.01.2018	Agathe	fille de Guillaume Sorba et Sandrine Abatini
07.01.2018	Ilhan	fils de Quentin Idir et Tiffany Kuzniewski
24.02.2018	Lucie	fille de Nicolas Chouchanian et Marion Bruschi
28.01.2018	Joana	fille de Yann Bouchiche et Claire Maltot
03.03.2018	Léon	fils de Fabien Saulnier et Stéphanie Huot

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel.  
Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

## MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur  
aux nouveaux époux.

17.02.2018 Firas Mahfoudhi et Elisa Chabaud

## DÉCÈS

Toutes nos condoléances  
aux familles dans la peine

31.10.2017	Lucienne Henry veuve Cordeboeuf à Aix-en-Provence
01.11.2017	Roger Rouvière à Saint-Cannat
10.11.2017	Alice Tagand veuve Chevallay à Aix-en-Provence
15.11.2017	Aymeric Huguet à Saint-Cannat
16.11.2017	Raymonde Schneider veuve Maillot à Saint-Cannat
18.11.2017	Claire Isoard veuve Pellissier à Saint-Cannat
19.11.2017	Léa Aguillon veuve Rolland à Saint-Cannat
29.11.2017	Serge Plun à Saint-Cannat
29.11.2017	Sylvaine Masson épouse Kouadri à Gardanne
10.12.2017	Yvette Grasset à Saint-Cannat
08.12.2017	Pierre Braghieri à Aix-en-Provence
18.12.2017	Jeanine Piatti veuve Levy à Aix-en-Provence
23.12.2017	Claire Eyguesier veuve Pellissier à Saint-Cannat
26.12.2017	Louis Gimenez à Saint-Cannat
31.12.2017	Diolinda Dias Das Lamas veuve Bouchet à Saint-Cannat
03.01.2018	Marie Nackab à Saint-Cannat
06.01.2018	Simone Bonnet veuve Lachurie à Saint-Cannat
13.01.2018	Joseph Cordaro à Saint-Cannat
16.01.2018	Marie Cunq veuve Enciso à Saint-Cannat
17.01.2018	Yvonne Pobelle veuve Eme à Marseille 12ème
18.01.2018	Fernanda Orsi veuve Colombano à Saint-Cannat
18.01.2018	Germaine Laleux veuve Vincent à Saint-Cannat
26.01.2018	Henriette Colin veuve Grosson à Saint-Cannat
27.01.2018	Raoul Salen à Entraigues sur la Sorgue
28.01.2018	Marie Montès à Aix-en-Provence
08.02.2018	Jeanne Pidoux veuve Rouot à Saint-Cannat
08.02.2018	Alain Babin de Lignac à Aix-en-Provence
15.02.2018	Henri Devigne à Saint-Cannat
04.03.2018	Max Bossy à Aix-en-Provence
11.03.2018	Marcel Robin à Saint-Cannat
11.03.2018	Éric Capponi à Marseille

## MOT DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Les associations sont souvent considérées comme un élément essentiel de la cohésion sociale et de la démocratie. Malgré cette confiance, la diversité des projets associatifs et le rôle fondamental des associations dans la vie des territoires sont encore trop méconnus. Mettre en avant la force et la diversité de l'engagement associatif est au cœur de notre action politique tant le tissu associatif à Saint-Cannat est en bonne santé.

En effet, nous sommes allés en début d'année à la rencontre de nombreuses associations communales et intercommunales accompagnés de Monsieur le Maire très présent sur le terrain. Lors des assemblées générales auxquelles nous avons participé, nous avons pu constater avec plaisir une fois de plus des structures associatives gérées avec beaucoup de sérieux, de rigueur et pour lesquelles l'équilibre financier est un objectif à atteindre qui conditionne la poursuite de leur activité. Nous tenons à relever ici le travail formidable qui est réalisé par les Présidents, les membres des Bureaux et conseils d'administration, les bénévoles et par tous et toutes les adhérent(e)s qui par leur engagement sans faille participent à la vie de notre commune.

Au-delà des initiatives propres à chacune d'elles, nous observons de plus en plus des actions collectives fédérant différentes associations autour d'un projet commun, d'objectifs partagés toujours dans l'intérêt de notre village. Nous ne pouvons qu'encourager et porter aux cotés des organisateurs ces manifestations qui sont le plus souvent génératrices d'une grande solidarité et d'une forte générosité aux services de notre environnement, de notre cadre de vie, au service des autres.

À Saint-Cannat plus qu'ailleurs, c'est une force vive qu'il convient de soutenir et de protéger.

À l'heure de l'élaboration du budget 2018 et de l'instruction des dossiers de demande de subvention, la Municipalité a confirmé cette année encore le dynamisme plus qu'important des associations de Saint-Cannat.

Cette instruction se fait selon des critères très cadrés et en toute transparence. Après la validation des dossiers complets, une Commission (incluant le groupe d'opposition) apprécie l'opportunité des montants sollicités. Chaque dossier fait ensuite l'objet d'un vote individuel en Conseil Municipal.

Avec l'arrivée des beaux jours et en avant-première de la saison estivale, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des nombreux événements qui se tiendront à Saint-Cannat. Ils permettront sans aucun doute à tous de se divertir, de se découvrir, de favoriser le partage et le plaisir d'être ensemble. C'est l'une des richesses de notre Commune.

Joël Levi-Valensi

Adjoint au Maire

Vie Associative, Jeunesse et Sports

**CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT**

## MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

### 4 ans déjà depuis les dernières élections municipales.

À ce stade de cette mandature, prenons un peu de recul et tentons de dresser un bilan objectif et donc sans concession de notre rôle au sein du Conseil Municipal. Sur les 29 élus du conseil municipal, nous ne sommes que 6 conseillers représentant les presque 50% des électeurs qui, en 2014 se sont prononcés contre le renouvellement de mandat de notre maire.

Telle est la règle de notre démocratie supposée représentative....malheur aux perdants.

La concentration des pouvoirs aux mains du seul vainqueur résulte du principe de scrutin majoritaire lequel pour préserver un semblant d'approche démocratique laisse quelques miettes de prérogatives aux groupes minoritaires par application d'un soupçon de proportionnelle.

Bien sûr, nous ne revendiquons pas un rôle décisionnaire mais, en raison de notre représentativité issue de ces élections, nous espérons humblement mais sans doute naïvement que nos avis et nos propositions soient entendus et

surtout considérés. Hélas, sans surprise, ce souhait est resté vain.

Au lendemain des élections, 11 commissions municipales ont été constituées avec pour mission d'émettre des avis dans chacun des domaines de gestion de la commune : urbanisme, finances, environnement, social, etc. Par disposition réglementaire, 1 conseiller de notre groupe a été intégré dans chacune de ces commissions.

Ces commissions constituaient donc, du moins "sur le papier" l'espace permettant aux conseillers municipaux appartenant à la minorité mais aussi à la majorité d'émettre leur avis quant aux orientations à adopter pour le développement de notre village.

Mais voilà, l'exercice par notre maire d'un pouvoir hyper centralisé étouffe la bonne volonté des responsables de sa majorité en charge de l'animation de ces commissions. Résultat : à quelques exceptions près, ces commissions sont inactives et leur existence totalement factice.

Autre espace d'expression : les séances du conseil municipal. Reconnaissons que notre maire respecte notre droit d'expression en acceptant de répondre aux débats que nous initiions. Malheureusement les lois arithmétiques régissant les délibérations sont infaillibles et aboutissent systématiquement à des votes approuvant les décisions de notre maire.

Malgré ce constat d'impuissance, soyez sûrs que vos élus minoritaires ne restent pas inactifs. Nos tribunes qui paraissent régulièrement dans le Petit-Saint-Cannat et sur le site internet de la commune démontrent, par leur contenu que notre énergie est intacte. Notre volonté est d'assumer sans complaisance notre rôle d'opposition dans une logique constructive excluant toute approche "politicienne".

**Vous pouvez retrouver nos dernières tribunes sur notre nouvelle page Facebook "Saint-Cannat, un autre regard" et bien sûr, déposer vos commentaires auxquels nous nous efforcerons de répondre.**

Écrit le 28/03/2018 par les élus d'opposition : Mireille Hel, Valérie Olivari, Laure Straton Serge Ellena, Paul Vidalou, Gilles Cany

# NUIT DES BACCHANALES

12<sup>ème</sup> millésimé 2018



## de St Cannat

**SAMEDI  
26 MAI**

Présence des viticulteurs



**SURFIN'K**  
*Rock, swing and soul*

**CATHY HEITING TRIO**  
feat G.Gatto  
*Jazz, funk and soul*

**ZICK'ASSAULT**  
*Percussions et  
danse afro-contemporaine*



20€ Restauration comprise  
Réservation 04 42 57 34 65

À partir de 19h30  
Salle 4 Septembre

